



Assemblée générale

Distr. générale
23 décembre 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Point 152 de l'ordre du jour
**Financement de l'Opération des Nations Unies
en Côte d'Ivoire**

Exécution du budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la Mission	10
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	10
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	12
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	13
III. Exécution du budget	58
A. Ressources financières	58
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	59
C. Évolution des dépenses mensuelles	59
D. Autres produits et ajustements	60
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	60



F. Contributions non budgétisées.....	61
IV. Analyse des écarts.....	61
V. Passif imprévu.....	65
VI. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre.....	66
VII. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/286.....	66

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 et son objectif est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (sécurité et stabilité; action humanitaire et droits de l'homme; consolidation de la paix; maintien de l'ordre; appui).

L'ONUCI a fait des progrès dans l'exécution des tâches prescrites par la résolution 2226 (2015) du Conseil de sécurité, prêtant son concours à la Côte d'Ivoire dans les domaines suivants : a) protection des civils; b) appui politique aux efforts déployés par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire; c) lutte contre les menaces sécuritaires résiduelles et les problèmes frontaliers; d) programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration et collecte des armes; e) reconstitution et réforme des institutions garantes de la sécurité; f) surveillance de l'embargo sur les armes; g) appui au respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme; h) appui à l'aide humanitaire; i) information; et j) protection du personnel des Nations Unies. Ainsi, la Côte d'Ivoire a réalisé des avancées notables sur la voie de la stabilité politique, sociale et économique.

Durant l'exercice considéré, l'ONUCI a engagé des dépenses d'un montant de 354 114 000 dollars, ce qui représente un taux brut d'exécution du budget de 87,9 % (contre des dépenses d'un montant de 461 512 200 dollars et un taux d'exécution de 93,5 % pour l'exercice 2014/15).

Les résultats financiers de l'ONUCI font apparaître des dépenses moins élevées que prévu au titre des militaires et du personnel de police ainsi que du personnel civil, qui s'expliquent principalement par des taux moyens effectifs de vacance de postes supérieurs aux prévisions. En outre, le retrait progressif de la mission s'est traduit par une réduction des ressources nécessaires pour les fournitures et services divers au titre des installations et infrastructures, de même que pour le gazole et le carburant aviation, du fait de la baisse des prix et de la consommation et d'une diminution du nombre d'heures de vol effectuées par la flotte aérienne de la mission.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	214 710,8	191 523,9	23 186,9	10,8
Personnel civil	82 618,9	78 197,0	4 421,9	5,4
Dépenses opérationnelles	105 464,6	84 393,1	21 071,5	20,0
Montant brut	402 794,3	354 114,0	48 680,3	12,1
Recettes provenant des contributions du personnel	7 276,9	8 082,0	(805,1)	(11,1)
Montant net	395 517,4	346 032,0	49 485,4	12,5

Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	402 794,3	354 114,0	48 680,3	12,1

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif prévu (moyenne)^b</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^c</i>
Observateurs militaires	192	192	177	7,8
Contingents ^d	5 245	4 886	4 530	7,3
Police des Nations Unies	500	500	428	14,4
Unités de police constituées	1 000	1 000	868	13,2
Personnel recruté sur le plan international	358	356	299	16,0
Personnel recruté sur le plan national	712	706	649	8,1
Volontaires des Nations Unies	154	154	134	13,0
Emplois de temporaire ^e				
Personnel recruté sur le plan national	1	1	1	–
Personnel fourni par des gouvernements	8	8	7	12,5

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b En application de la résolution 69/258 B de l'Assemblée générale, 16 postes (1 P-4, 3 SM et 12 GN) ont été supprimés en janvier 2016.

^c Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif moyen prévu, mois par mois.

^d Dans sa résolution 2260 (2016), le Conseil a décidé que l'effectif autorisé de la composante militaire de l'ONUCI devrait être réduit de 5 437 à 4 000 militaires (192 observateurs militaires et 3 808 militaires) au plus tard le 31 mars 2016.

^e Financés à la rubrique Personnel temporaire (autres que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 a été présenté dans le rapport du Secrétaire général (A/69/743) et s'établissait à un montant brut de 418 241 800 dollars (montant net : 410 462 300 dollars). Il couvrait le déploiement de 192 observateurs militaires, 5 245 militaires, 1 500 policiers, dont 1 000 d'unités de police constituées et 500 policiers des Nations Unies, 358 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 713 fonctionnaires recrutés sur le plan national, dont 82 administrateurs, 154 Volontaires des Nations Unies et 8 membres du personnel fourni par des gouvernements.

2. Dans son rapport du 24 avril 2015 (A/69/839/Add.13, par. 42), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit de 412 757 200 dollars pour financer l'Opération pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.

3. Dans sa résolution 69/258 B, l'Assemblée générale a ouvert, pour l'exercice 2015/16, un crédit d'un montant brut de 402 794 300 dollars (montant net : 395 517 400 dollars) destinés à financer le fonctionnement de l'ONUCI pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de l'ONUCI dans sa résolution 1528 (2004) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a défini le mandat de l'Opération pour l'exercice considéré dans ses résolutions 2226 (2015), 2260 (2016) et 2284 (2016). Au cours de l'exercice, le Conseil a, par sa résolution 2284 (2016), prorogé le mandat de l'ONUCI pour une dernière période prenant fin le 30 juin 2017.

5. L'ONUCI a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est d'assister le Gouvernement ivoirien dans son action visant à stabiliser les conditions de sécurité et avancer vers la réalisation d'une paix et d'une stabilité durables.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (conditions de sûreté et de sécurité; action humanitaire et droits de l'homme; consolidation de la paix; maintien de l'ordre; appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2015/16 effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. L'ONUCI a fait des progrès dans l'exécution des tâches prescrites par la résolution 2226 (2015) du Conseil de sécurité, prêtant son concours à la Côte d'Ivoire dans les domaines suivants : a) protection des civils; b) appui politique aux efforts déployés par les autorités ivoiriennes; c) lutte contre les menaces sécuritaires résiduelles et les problèmes frontaliers; d) programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration et collecte des armes; e) reconstitution et réforme des institutions garantes de la sécurité; f) surveillance de l'embargo sur les armes; g) appui au respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme; h) appui à l'aide humanitaire; i) information; j) protection du personnel des Nations Unies. Au cours de la période considérée, si la Côte d'Ivoire a fait des progrès sensibles sur la voie de la stabilité politique, sociale et économique, il restait néanmoins toujours à opérer un transfert responsable et bien ordonné des tâches résiduelles les plus importantes de la mission au Gouvernement et aux principaux partenaires de l'équipe de pays des Nations Unies.

9. La situation en matière de sécurité en Côte d'Ivoire est demeurée relativement calme, l'ouest du pays étant plus stable. Cependant, une attaque perpétrée le long de la frontière sud-ouest avec le Libéria, au premier semestre de 2016, et l'attentat terroriste commis à Grand-Bassam, en mars 2016, ont montré que la vigilance était encore de rigueur. En réaction aux attaques survenues dans le sud-ouest, l'ONUCI a intensifié ses patrouilles terrestres de courte et longue portée, de même que ses patrouilles aériennes dans les zones sensibles, pour soutenir l'action des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI). Elle a également continué de fournir une assistance technique aux forces nationales de défense et de sécurité et de concourir au renforcement de leurs capacités dans le cadre de la stratégie de défense nationale et de réforme du secteur de la sécurité, ce qui a eu pour effet d'améliorer leur pouvoir d'action dans l'ensemble du pays. Les militaires de l'ONUCI ont par ailleurs effectué des patrouilles conjointes et des simulations avec les FRCI pour les aider à se préparer aux situations dans lesquelles des citoyens ivoiriens auront besoin d'être protégés, y compris contre les menaces terroristes.

10. Conformément à la résolution 2260 (2016) du Conseil de sécurité, l'effectif militaire de l'ONUCI a été ramené à 4 000 soldats, ce qui a nécessité d'ajuster les responsabilités des unités de police constituées pour renforcer leur capacité opérationnelle et leur mobilité. Ces unités ont ainsi continué d'épauler les forces de sécurité nationales et de contribuer à combler les vides sécuritaires dans les zones dont la mission s'est retirée, s'employant en particulier à assurer le maintien de l'ordre, maîtriser les foules et appuyer les opérations. Le personnel des unités de police constituées de l'ONUCI a poursuivi ses activités d'appui et de conseil aux forces nationales de répression et de sécurité, au niveau tant des opérations que du commandement, notamment sous la forme de patrouilles conjointes restreintes, de services d'encadrement, de cours de formation et d'activités menées dans les mêmes locaux, dans une zone opérationnelle réduite en raison du processus de retrait. Pour renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité, l'ONUCI, par l'entremise du Service de la lutte antimines de l'ONU, a construit ou remis en état 46 entrepôts d'armes et de munitions répartis dans tout le pays, de telle sorte que celles-ci soient stockées dans des conditions sûres et que l'on sache précisément où elles se trouvent. Par ailleurs, des cours de formation technique spécialisée ont été

dispensés à des fonctionnaires nationaux sur les questions relatives à la gestion des stocks d'armes et à la neutralisation des explosifs et munitions.

11. Le climat politique a continué de s'améliorer, notamment pour ce qui est du dialogue entre le Gouvernement et l'opposition politique. Les bons offices de la Représentante spéciale du Secrétaire général sont demeurés déterminants pour la reprise du dialogue entre le Gouvernement et l'opposition sur les questions restant à régler, comme la libération des personnes détenues en lien avec la crise postélectorale, la restitution des propriétés illégalement occupées et la levée du gel des avoirs financiers. De plus, la mission a contribué à l'instauration d'un environnement politique propice au retour en Côte d'Ivoire des réfugiés et des exilés. L'ONUCI a aussi prêté son concours aux initiatives de réconciliation et favorisé la participation accrue des femmes aux activités politiques dans la perspective des élections législatives de 2016 et du processus de réforme constitutionnelle. Des difficultés subsistent en ce qui concerne l'élaboration de listes de candidats parmi les partenaires de la coalition pour les élections législatives de 2016; la question conservera une place de premier plan dans les bons offices exercés par la Représentante spéciale du Secrétaire général.

12. Le processus national de désarmement, de démobilisation et de réintégration s'est considérablement accéléré au cours de la période considérée. Selon les chiffres du Gouvernement, 66 216 ex-combattants, dont 6 105 femmes, ont rejoint le programme, avec l'appui de l'ONUCI. Au 30 juin 2016, 69 506 ex-combattants y avaient pris part. Cette accélération s'est traduite par un renforcement de l'appui de l'ONUCI à l'Autorité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion, y compris la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien à la réinsertion par le versement d'indemnités de transition, la mise à disposition d'une aide à la réadaptation sociale et le ciblage des groupes réticents au moyen d'initiatives de sensibilisation.

13. Il a été signalé que certains organes de presse diffusaient de nouveau des propos incendiaires, de fausses informations et des discours haineux, en lien direct avec le processus électoral. Le Gouvernement, les organes de réglementation des médias et l'Observatoire de la liberté de la presse, de l'éthique et de la déontologie ont exhorté les médias à couvrir de manière responsable les événements ayant trait à la réconciliation et aux élections. L'ONUCI a organisé des réunions de sensibilisation à la déontologie et au principe de responsabilité dans le traitement des sujets sensibles. La station de radio de la mission (ONUCI FM) a continué de diffuser des informations impartiales dans l'ensemble du pays, à l'appui de l'effort général visant à instaurer un climat pacifique tout au long de la période de l'élection présidentielle de 2015 et au-delà, et a également maintenu ses émissions sur la promotion des droits de l'homme, le programme de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de réinsertion des ex-combattants et la réforme du secteur de la sécurité.

14. Sous la direction du Conseil national de sécurité, de nouveaux progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité, avec l'adoption de textes législatifs essentiels pour la gestion durable du secteur. S'agissant de la décentralisation de cette réforme, l'ONUCI a fait des recommandations en vue de la mise en place de conseils de sécurité régionaux afin d'améliorer la gouvernance locale inclusive en matière de sécurité. L'ONUCI a continué de faciliter des échanges francs entre les hauts représentants des forces de défense et de sécurité sur la cohésion interne et les relations entre civils et

militaires. En offrant à la société civile, aux partis politiques et aux institutions chargées de la sécurité la possibilité d'examiner les différents aspects des réformes pertinentes, des plateformes de dialogue national sans exclusive ont favorisé le contrôle public de la politique de sécurité. Le professionnalisme des forces de sécurité a été renforcé grâce à des cours de formation axés sur l'éthique militaire, la déontologie et les droits fondamentaux, qui ont progressivement été intégrés dans les programmes éducatifs nationaux. L'ONUCI a également organisé des formations visant à renforcer les capacités nationales de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des mesures de réforme. Il est à présent mieux tenu compte de la problématique hommes-femmes au sein des forces de sécurité grâce à la mise en place de pôles dédiés à la question de l'égalité des sexes et à la réforme du secteur de la sécurité dans les institutions chargées de la sécurité, comme en témoigne par exemple l'entrée en fonctions du premier groupe de policières ivoiriennes. Alors que la mission prépare son retrait, l'amélioration de la coordination entre le concours apporté par l'équipe de pays des Nations Unies et l'appui de la communauté internationale dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité a favorisé le transfert efficace des tâches résiduelles.

15. La situation humanitaire a continué de s'améliorer pendant la période à l'examen, le Gouvernement assumant la responsabilité globale de la coordination humanitaire et s'efforçant particulièrement de garantir un accès équitable aux services sociaux de base. Par ailleurs, les réfugiés et déplacés ont été plus nombreux à rentrer chez eux, notamment grâce à la reprise des opérations de rapatriement depuis le Libéria, le 18 décembre 2015, en dépit du maintien des restrictions aux frontières en raison de l'Ebola. Il n'en reste pas moins que bien des personnes ont encore besoin de protection et d'assistance humanitaire en Côte d'Ivoire, notamment dans l'ouest, sur les plans de la sécurité alimentaire, de l'accès aux services de base et de la réintégration durable des rapatriés. Les manœuvres d'expulsion, par quoi les habitants des forêts classées et des bidonvilles situés dans les centres urbains sont chassés de force, demeurent également source de préoccupation, tandis qu'il est toujours difficile de réunir les fonds nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires.

16. L'engagement du Gouvernement à régler la situation des droits de l'homme s'est encore raffermi avec la mise en place d'un ministère autonome des droits de l'homme et des libertés publiques. Bien que l'ONUCI n'ait pas recensé la moindre violation des droits de l'homme le jour du scrutin de l'élection présidentielle de 2015, l'interdiction d'un certain nombre de manifestations et de réunions publiques organisées avant l'élection par des partis politiques et des organisations de la société civile, y compris des syndicats professionnels et des associations d'étudiants, a montré qu'il fallait encore approfondir le dialogue avec le Gouvernement pour promouvoir l'ouverture de l'espace démocratique, en particulier dans le contexte du référendum constitutionnel et des élections législatives prévues pour la fin de 2016. Au cours de la période considérée, l'ONUCI a mené plusieurs activités de sensibilisation aux droits fondamentaux, en collaboration étroite avec la Commission nationale des droits de l'homme, afin de renforcer la protection de ces droits dans tout le pays. Par ailleurs, l'impunité dont jouissent les auteurs de violations des droits de l'homme commises actuellement ou par le passé, en particulier par les FRCI, reste très préoccupante. Tout au long de l'année, l'ONUCI a intensifié ses activités de formation des soldats des FRCI, en particulier dans les domaines de la protection de l'enfance et de la prévention des violences sexuelles liées aux conflits, et s'est employée à favoriser le bon fonctionnement du

mécanisme mixte de défense des droits de l'homme établi entre les FRCI, la Commission nationale des droits de l'homme et l'Opération dans le but d'accentuer la lutte contre l'impunité. Des activités de renforcement des capacités ont également été conduites afin d'encourager une planification du développement qui soit fondée sur les droits.

17. Un certain nombre de crimes et de violations des droits de l'homme, notamment parmi les actes commis dans le cadre de la crise postélectorale de 2010-2011, n'ont toujours pas fait l'objet de poursuites, ce qui a continué d'alimenter un sentiment d'impunité dans certains segments de la population. Au début de son deuxième mandat, le Président a souligné que la réconciliation serait la priorité de son gouvernement. Le rapport final de la Commission Dialogue, vérité et réconciliation, qui a été présenté au Président le 15 décembre 2014, a été rendu public le 25 octobre 2016. À la fin du mois d'avril 2016, le mandat de la Commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire a pris fin avec la présentation d'un rapport final au Président. Le rapport sera publié prochainement.

18. La mission a poursuivi son retrait progressif et s'est efforcée de consolider les gains obtenus et d'assurer la durabilité de son action en renforçant les partenariats noués avec le Gouvernement, l'équipe de pays des Nations Unies et les principaux partenaires de la société civile.

19. Durant l'exercice considéré, l'ONUCI a engagé des dépenses d'un montant de 354 114 000 dollars des États-Unis sur les crédits approuvés, qui s'élevaient à 402 794 300 dollars, soit un solde inutilisé de 48 680 300 dollars et un taux brut d'exécution du budget de 87,9 %, contre un taux d'exécution du budget de 93,5 % au cours de l'exercice budgétaire 2014/15. L'utilisation moindre des crédits alloués s'explique par la réduction progressive des effectifs de l'ONUCI, en application des résolutions 2226 (2015), 2260 (2016) et 2284 (2016) du Conseil de sécurité.

20. La réduction des effectifs de l'ONUCI et la fermeture précoce des camps et locaux ont entraîné une baisse sensible des besoins effectifs dans tous les grands postes budgétaires, à l'exception du personnel recruté sur le plan national et du personnel temporaire (autre que pour les réunions). La diminution a aussi été partiellement compensée, entre autres, par la hausse des crédits pour le transport et le déploiement du matériel appartenant aux contingents et aux unités de police constituées (2 041 300 dollars et 657 900 dollars, respectivement), en raison du rapatriement anticipé de ces contingents et unités.

21. Par rapport au taux effectif de vacance de postes durant l'exercice 2014/15, le taux de vacance de postes pour les observateurs militaires est passé de 6,3 % à 7,8 % du fait de la réduction des effectifs de la mission. Le taux de vacance de postes pour les contingents militaires a diminué, ramené de 11,2 % à 7,3 %, par l'effet de la réduction de l'effectif autorisé, conformément à la résolution 2260 (2016) du Conseil de sécurité, et d'un rapatriement plus progressif des troupes. Le taux de vacance de postes pour les membres de la Police des Nations Unies s'est amélioré, reculant de 20,5 % à 14,4 %, du fait que l'effectif autorisé est resté inchangé tandis que le taux d'occupation des postes a augmenté. Le taux de vacance de postes pour le personnel des unités de police constituées a crû, de 1,8 % à 13,2 %, en raison du rapatriement d'un certain nombre de policiers. Le taux de vacance de postes pour le personnel recruté sur le plan international a baissé, ramené de 18,2 % à 16,0 %; pour le personnel recruté sur le plan national, il a

également reculé, ramené de 12,9 % à 8,1 %; et, pour les Volontaires des Nations Unies, il s'est amélioré, ramené de 15,7 % à 13,0 %, du fait que l'effectif autorisé a été revu à la baisse. Le taux de vacance de postes pour le personnel fourni par les gouvernements est tombé de 84,1 % à 12,5 % durant l'exercice 2015/16, du fait que l'effectif autorisé a diminué alors que le taux d'occupation des postes est resté inchangé. Les emplois de temporaire financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) sont tous demeurés intégralement pourvus pendant les deux exercices budgétaires.

C. Activités d'appui de la Mission

22. Dans le cadre de la composante appui de l'ONUCI, les contingents, le personnel de police et le personnel civil de la mission déployés sur 47 sites et 16 bureaux de bases d'opérations militaires sur 40 sites ont reçu un appui administratif et logistique ainsi qu'en matière de sécurité.

23. Dans le cadre des mesures inscrites au budget visant à accroître l'efficacité, l'ONUCI, en janvier 2016, a encore réduit la taille de sa flotte en retirant son avion à réaction.

24. En ce qui concerne la liquidation et le retrait de la mission, l'ONUCI a simplifié ses processus de liquidation, ce qui lui permettra de mettre totalement fin à ses opérations au 30 juin 2017, conformément à la résolution 2284 (2016) du Conseil de sécurité. À cette fin, l'ONUCI a établi trois équipes restreintes dans les centres régionaux, chargées de fermer les camps, de céder les actifs et d'aider le personnel civil. Dès l'adoption de la résolution 2284 (2016), l'ONUCI a commencé à élaborer ses plans de cessions des actifs et de transfert, qui, une fois officiellement approuvés, ont été mis en œuvre.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

25. La situation a continué de s'améliorer dans la zone frontalière entre le Libéria et la Côte d'Ivoire, mais des problèmes persistent du fait de litiges fonciers et de mouvements transfrontaliers limités d'éléments armés. Une série d'agressions armées visant les forces de sécurité ivoiriennes ont été signalées dans la zone frontalière, notamment à Olodio, Grabo et Nero, en décembre 2015 et janvier et mars 2016, respectivement. Ces agressions ont entraîné la mort d'au moins neuf soldats des Forces républicaines de Côte d'Ivoire.

26. Au 30 juin 2016, les frontières de la Côte d'Ivoire avec la Guinée et le Libéria demeuraient fermées à titre de précaution contre le virus de l'Ebola. Par conséquent, les opérations de sécurité menées conjointement par la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), l'ONUCI et les organismes de sécurité du Libéria et de la Côte d'Ivoire n'ont pas repris. Les pays ont toutefois continué d'échanger des informations et des mesures ont d'ores et déjà été prises pour relancer ces opérations de sécurité et la coopération militaire, notamment la tenue d'une réunion quadripartite à Grand-Bassam, les 17 et 18 mars 2016. Pendant cette réunion, les chefs d'état-major de la Côte d'Ivoire et du Libéria et les commandants de la force de l'ONUCI et de la MINUL ont examiné les problèmes de sécurité des zones frontalières et défini les mesures à prendre pour renforcer la collaboration militaire,

notamment la fourniture de conseils pour la planification des opérations conjointes, et améliorer l'échange d'informations.

27. Les 16 et 17 janvier 2016, le deuxième Conseil conjoint des chefs coutumiers et des anciens, tenu à Guiglo, a renforcé les initiatives de réconciliation et de stabilisation régionales, notamment la Stratégie relative à la sécurité des frontières dans l'Union du fleuve Mano et le travail des unités mixtes chargées de la sécurité et des mesures de confiance aux frontières. La réunion rassemblait les Présidents et des chefs coutumiers libériens et ivoiriens, des anciens, des représentants des femmes et des jeunes, les autorités administratives locales et nationales de la zone frontalière entre les deux pays et des représentants des organismes des Nations Unies, de l'ONUCI et de la MINUL, en vue d'examiner les progrès réalisés en matière de promotion de la paix et de la sécurité des frontières. La réunion a débouché sur des mesures visant à réactiver les unités mixtes chargées de la sécurité et des mesures de confiance aux frontières dans les zones frontalières de Zwedru-Toulépleu, en juin 2016, et de Tabou-Harper, en août 2016. Ces unités sont des mécanismes communautaires d'échange d'informations et de renforcement de la confiance entre la population, les autorités locales et les forces de sécurité des deux côtés de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria. Elles servent de plateforme de dialogue dans une zone où de violents affrontements ont eu lieu entre communautés autochtones, communautés non autochtones et communautés frontalières, plus spécifiquement dans la zone forestière de B'hai, du fait notamment de l'exploitation illégale présumée de terres et de forêts. L'ONUCI continue d'appuyer le travail des unités en matière de renforcement des capacités et de règlement des conflits locaux, aux côtés de la MINUL, du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) et des Gouvernements ivoirien et libérien.

28. Le renforcement de la coopération régionale en matière de lutte contre le terrorisme s'est également trouvé au cœur de plusieurs manifestations organisées pendant la période considérée. Du 10 au 13 mai 2016, l'Union du fleuve Mano a tenu une série de réunions en Côte d'Ivoire dont le but était de finaliser un mémorandum d'accord sur la sûreté maritime ainsi qu'un cadre de lutte contre le terrorisme. Le 27 mai 2016, lors d'une réunion de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, présidée conjointement par les Présidents de la Côte d'Ivoire et du Sénégal et par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les chefs d'état se sont mobilisés pour appuyer les efforts visant à promouvoir la sécurité collective dans la région. La coopération régionale en matière de sûreté maritime s'est également améliorée à la suite de la signature, le 1^{er} juin 2016, d'un accord bilatéral entre le Ghana et la Côte d'Ivoire concernant la police des frontières et de la décision de ces deux pays de régler par le dialogue leur différend au sujet de leurs frontières maritimes.

29. En outre, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a bénéficié de l'appui des sections des ressources humaines et des finances jusqu'au 30 juin 2016, après quoi ces fonctions ont été reprises par le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda). La force d'intervention rapide a continué d'intervenir lors d'incidents en Côte d'Ivoire et était prête à apporter son appui en cas de détérioration grave des conditions de sécurité au Libéria. Dans le cadre de la visite de S. S. le pape, les 29 et 30 novembre 2015, une cellule de réaction rapide de l'ONUCI constituée de 250 éléments a été temporairement déployée pour renforcer la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA);

puis un référendum constitutionnel s'est tenu le 13 décembre 2015 et le premier tour des élections législatives et présidentielles le 27 décembre 2015.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

30. L'ONUCI a collaboré étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies en Côte d'Ivoire afin de préparer plus activement sa clôture, en renforçant la coordination des programmes dans le cadre du transfert des tâches dont elle s'acquitte encore et en intensifiant les activités et les programmes de l'équipe de pays des Nations Unies, y compris l'appui dans le domaine de la consolidation de la paix. À cette fin, l'équipe de pays des Nations Unies s'est engagée, en collaboration avec le Gouvernement, dans un processus intégré de planification de la transition se concentrant sur les domaines thématiques suivants : cohésion sociale; droits fondamentaux; réforme du secteur de la sécurité; désarmement, démobilisation et réintégration; gestion des armes et désarmement de la population civile; défense, sécurité et maintien de l'ordre. Des groupes de travail composés de membres de l'ONUCI et de l'équipe de pays des Nations Unies ainsi que de représentants du Gouvernement ont été établis en vue d'élaborer des notes de synthèse sur les problèmes à régler et les activités résiduelles, y compris les budgets correspondants, à transférer au Gouvernement ivoirien, ainsi que celles à transférer à l'équipe de pays des Nations Unies et à d'autres partenaires tels que des donateurs ou des organisations non gouvernementales. Ces recommandations ont constitué la base d'un plan consolidé pour le transfert des tâches résiduelles au Gouvernement, à l'équipe de pays et à d'autres partenaires, signé à Abidjan lors d'une cérémonie officielle accueillie par le Premier Ministre ivoirien le 17 octobre 2016.

31. Dans le cadre de l'appui qu'elle a donné au processus de transition, l'équipe de pays des Nations Unies a également finalisé son plan de transition, qui était en parfaite adéquation avec le plan de transfert de l'ONUCI et un projet de programme de 50 millions de dollars visant à appuyer l'action de l'équipe de pays en matière de consolidation de la paix une fois l'ONUCI clôturée. Conformément au paragraphe 20 de la résolution 2284 (2016) du Conseil de sécurité, l'équipe de pays a mis au point des propositions visant à mieux aligner ses activités avec le mandat de l'ONUCI et à renforcer leur coopération. Ces propositions portent sur la cohésion sociale et la réconciliation nationale, la réintégration des ex-combattants, le désarmement de la population, la stabilisation transfrontière et les droits de l'homme, en particulier la lutte contre la violence sexuelle et sexiste. En parallèle, on s'est penché sur la façon dont le Fonds pour la consolidation de la paix pourrait appuyer le processus de transition. Jusque-là, le Fonds a avancé 12 millions de dollars pour appuyer toute une série d'activités en faveur de la consolidation de la paix en vue de la prévention des conflits, de la réconciliation nationale et du renforcement de la cohésion sociale.

32. Sur le front humanitaire, l'ONUCI et l'équipe de pays des Nations Unies ont travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement afin de fournir une aide humanitaire immédiate et d'offrir des conditions favorables au prompt retour d'environ 3 500 personnes déplacées par les affrontements interethniques de la zone de Bouna, au nord-est du pays, en mars 2016. L'équipe de pays et le Gouvernement ont également étroitement collaboré pour atténuer les conséquences humanitaires du déplacement d'environ 25 000 personnes occupant illégalement le Parc national du

Mont Péko. À cet égard, une aide a été fournie pour répondre immédiatement aux besoins humanitaires, mais on s'est également penché sur la possibilité de renvoyer au Burkina Faso la majorité de ces personnes. L'ONUCI a également appuyé, dans la limite des ressources disponibles, la reprise du rapatriement des réfugiés ivoiriens, en décembre 2015. Depuis lors, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a facilité le retour de 19 240 réfugiés, principalement venus du Libéria. Les retours devaient encore s'accélérer avec la levée des restrictions aux frontières liées à Ebola, le 8 septembre 2016.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : conditions de sécurité

33. Comme indiqué dans le cadre présenté ci-dessous, les conditions de sécurité globales ont continué de s'améliorer en Côte d'Ivoire, avec une réduction du nombre d'incidents liés à la sécurité enregistré pendant la période considérée. Le renforcement des mesures de sécurité pendant la campagne menée en vue de l'élection présidentielle du 25 octobre 2015 a fortement contribué à ce nombre peu élevé dans tout le pays. Le renforcement des mesures de répression prises depuis l'attentat terroriste du 13 mars 2016 à Grand-Bassam a également contribué à cette baisse importante. Les agressions armées sporadiques le long de la frontière avec le Libéria, dans l'ouest du pays, ont diminué et leurs conséquences ont été atténuées par le déploiement des Forces républicaines de Côte d'Ivoire et des renforts de gendarmerie dans ces zones ainsi que dans le nord du pays, en vue de déjouer les menaces terroristes.

34. L'attaque du 13 mars 2016 à Grand-Bassam a contribué à modifier les conditions de sécurité en Côte d'Ivoire et a incité le Gouvernement et les forces de sécurité à intensifier la lutte contre le terrorisme aux niveaux national et régional. Cependant, les conflits intercommunautaires et intracommunautaires, les vols à main armée, les actes de violence sexuelle et sexiste et la violence contre les mineurs, ainsi que d'autres actes criminels, ont continué d'alimenter l'insécurité. Dans l'ouest du pays, des tensions liées aux questions foncières ont été exacerbées depuis la reprise du programme de rapatriement des réfugiés qui étaient partis au Libéria. Des incidents impliquant d'ex-combattants et d'autres groupes armés, y compris des membres de l'ethnie des Dozos, ont parfois exacerbé les tensions dans la population.

35. Dans ce contexte, l'ONUCI a continué à appuyer les forces de défense et de sécurité locales en mettant en place des activités communes visant à assurer la sécurité et la sûreté, y compris dans les zones à haut risque et plus particulièrement dans les régions de l'ouest du pays. La force et la police de l'ONUCI ont multiplié les patrouilles dans leurs zones de déploiement tandis que les forces locales de défense et de sécurité ont progressivement assumé les responsabilités en matière de sécurité dans d'autres zones clefs du pays, dans le nord, l'est ou le nord-est par exemple.

36. L'ONUCI et la MINUL ont poursuivi de manière plus intense leurs activités transfrontalières visant à renforcer la sécurité et la confiance dans les zones frontalières, appuyant la Stratégie relative à la sécurité des frontières dans l'Union du fleuve Mano. Huit réunions ou visioconférences réunissant les représentants de l'ONUCI, de la MINUL, des autorités de défense et de sécurité ivoirienne et

libérienne et des experts de la Côte d'Ivoire et du Libéria ont ainsi eu lieu dans le but de renforcer la coordination, les opérations conjointes ainsi que l'échange d'informations, afin d'améliorer la gestion de la sécurité des frontières et de la sûreté maritime et de lutter contre l'extrémisme violent.

37. La Côte d'Ivoire n'a commis aucune violation de l'embargo sur les armes au cours de la période considérée. Le 27 avril 2016, dans sa résolution 2283 (2016), le Conseil de sécurité a levé l'embargo sur les armes imposé à la Côte d'Ivoire. Par l'intermédiaire du Service de la lutte antimines, l'ONUCI a continué d'aider les autorités nationales à rassembler, enregistrer, sécuriser et éliminer en toute sécurité les armes et les munitions, y compris à détruire les restes explosifs de guerre. En coordination avec d'autres partenaires, elle a également aidé la Commission nationale de lutte contre la prolifération et le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre à mener des opérations de désarmement des civils et à exécuter des programmes de collecte d'armes au niveau local. Cette action a complété l'appui apporté par l'ONUCI au Gouvernement ivoirien en matière de désarmement, démobilisation et réintégration tout au long de la période considérée. Après la fin officielle du mandat de l'Autorité nationale du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion le 30 juin 2015 et la mise en place, par la suite, de la Cellule de coordination, de suivi et de réinsertion, l'ONUCI, avec l'appui du Service de la lutte antimines, a continué d'appuyer l'action du Gouvernement en faveur des groupes restants d'ex-combattants.

Réalisation escomptée 1.1: Poursuite de la stabilisation des conditions de sécurité en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction du nombre de cas de menaces dirigées contre la population civile par des groupes armés (2013/14 : 2 cas graves signalés; 2014/15 : 3 cas graves signalés; 2015/16 : 2 cas graves signalés)

Le 2 décembre 2015, une attaque armée menée contre deux camps des FRCI à Olodio a fait 11 morts, dont 7 soldats des FRCI et 4 assaillants, et 14 blessés graves parmi les soldats des FRCI.

Le 4 février 2016, une attaque menée contre des agriculteurs du village de Bakoubly dans la forêt B'hai près de Toulépleu a fait 2 morts et 1 blessé.

Les 28 et 29 mars 2016, une attaque menée contre un camp des FRCI à Nero (situé à 25 km de Tabou), à proximité de la frontière avec le Libéria, a fait 2 blessés parmi les soldats des FRCI.

Strict respect de l'embargo sur les armes (2013/14 : 100 incidents signalés; 2014/15 : aucun incident signalé; 2015/16 : aucun incident signalé;

Objectif atteint

Aucune violation de l'embargo n'a été signalée pour l'exercice considéré. Le 27 avril 2016, dans sa résolution 2283 (2016), le Conseil de sécurité a levé l'embargo sur les armes imposé à la Côte d'Ivoire.

Renforcement de la discipline et du principe de responsabilité au sein des forces de défense et de sécurité, resserrement de la coopération interorganisations et amélioration de l'organisation interne des institutions chargées de la sécurité (2013/14 : 250 violations signalées;

53 violations commises par des éléments des forces de défense et de sécurité ont été signalées. Ces cas restent à régler, les institutions chargées de la sécurité et de la défense travaillant toujours sur leurs initiatives de réforme. Ces cas ont été examinés par le mécanisme de collaboration entre les FRCI et l'ONUCI dans le domaine

2014/15 : 100 violations signalées;
2015/16 : 20 violations signalées)

des droits de l'homme, afin de lutter contre l'impunité au sein des forces de défense.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre)</i>	<i>Observations</i>
<p>365 000 jours-homme de patrouille de routine (125 patrouilles par jour x 8 soldats x 365 jours), y compris des convois, des escortes et des opérations de désarmement, de démobilisation et de de réintégration, dont la visibilité accrue contribuera à l'instauration d'un climat propice à la sécurité, permettant ainsi à l'Opération de mieux s'acquitter de sa mission de protection des civils. L'augmentation du nombre de patrouilles prévue pendant l'exercice 2015/16 est rendue possible par la fermeture progressive des camps et l'adoption d'un dispositif plus mobile, grâce auxquelles un plus grand nombre de soldats seront disponibles pour effectuer des patrouilles terrestres et aériennes</p>	260 000	<p>jours-homme de patrouille de routine. Le nombre inférieur aux prévisions s'explique par la diminution prescrite de l'effectif de l'ONUCI, ramené à 4 000 hommes d'ici au 31 mars 2016, conformément à la résolution 2260 (2016) du Conseil de sécurité; une réduction supplémentaire, faisant passer l'effectif à 2 000 hommes d'ici au 31 août 2016 conformément à la résolution 2284 (2016) du Conseil de sécurité, a entraîné l'arrêt des opérations et le rapatriement progressif des troupes à partir de janvier 2016.</p>
<p>83 200 jours-homme de patrouille de longue distance (1 patrouille par jour x 5 jours x 40 soldats x 52 semaines x 8 bataillons), y compris l'ensemble des opérations et des manœuvres prévues</p>	48 000	<p>jours-homme de patrouille de longue distance. Ce nombre inférieur aux prévisions s'explique par la diminution prescrite de l'effectif des troupes et le retrait progressif des militaires du contingent.</p>
<p>2 260 heures de vol consacrées principalement à la reconnaissance aérienne et aux patrouilles aériennes (notamment dans les régions frontalières), mais également au déploiement et à l'évacuation de contingents dans le cadre du concept de la force régionale d'intervention rapide, aux évacuations sanitaires, à l'appui aux patrouilles de la Police des Nations Unies et des observateurs militaires et à d'autres opérations aériennes militaires</p>	2 007	<p>heures de vol. Le nombre d'heures de vol inférieur aux prévisions s'explique par la réduction en cours de l'effectif du contingent.</p>
<p>1 500 heures de patrouille d'hélicoptères armés dans le cadre d'opérations et de manœuvres pour sécuriser les régions situées près des frontières libérienne et ivoirienne, et préparer des missions d'appui aérien rapproché partout en Côte d'Ivoire</p>	592	<p>heures de patrouille en hélicoptère armé. Le nombre d'heures de vol inférieur aux prévisions s'explique par le retrait en cours des membres du contingent.</p>
<p>24 820 jours-homme de patrouilles motorisées d'observation militaire de courte distance [2 observateurs militaires par patrouille x 2 patrouilles par jour x 17 bases d'opérations x 365 jours (9 bases dans le secteur Ouest et 8 dans le secteur Est)]</p>	54 770	<p>jours-homme de patrouilles motorisées d'observation militaire de courte distance. La réduction prescrite du personnel militaire de l'ONUCI à 2 000 hommes d'ici au 31 août 2016 a entraîné la reconfiguration des équipes d'observateurs militaires, dont le nombre, initialement fixé à 17, est passé à 9, ainsi que</p>

- l'augmentation du nombre de patrouilles effectuées de 2 à 5 par jour, comme suit :
- 46 580 patrouilles motorisées comprenant 2 observateurs militaires x 5 patrouilles par jour x 17 bases d'opérations x 274 jours (du 1^{er} juillet 2015 au 31 mars 2016)
- 8 190 patrouilles motorisées comprenant 2 observateurs militaires x 5 patrouilles par jour x 9 bases d'opérations x 91 jours (du 1^{er} avril au 30 juin 2016)
- Le nombre de patrouilles supérieur aux prévisions s'explique par l'appui fourni au dispositif de sécurité nationale en vue d'assurer la sécurité avant, pendant et après l'élection présidentielle du 24 octobre 2015, et à la suite de l'attentat terroriste commis à Grand-Bassam le 13 mars 2016.
- 124 100 jours-homme de patrouilles motorisées d'observation militaire de longue distance [5 observateurs militaires par patrouille x 4 patrouilles par jour x 17 bases d'opérations x 365 jours (9 bases dans le secteur Ouest et 8 dans le secteur Est)]
- 208 jours de patrouilles en bateau (2 bateaux x 2 jours par semaine x 52 semaines) principalement dans les lagunes proches d'Abidjan
- Participation à 12 réunions sur la coopération régionale intermissions dans le cadre de l'opération « Mayo Transition », avec notamment les Comités de défense et de sécurité de la CEDEAO, de la MINUL et de l'UNOWA et d'autres entités de l'ONU présentes dans la sous-région, sur les mesures visant à contrôler les mouvements transfrontaliers de groupes armés et des opérations de lutte contre le trafic d'armes; facilitation de 4 réunions de haut niveau sur la coopération régionale et intermissions en matière de sécurité en vue de protéger les civils et élaboration d'une stratégie sous-régionale pour l'Union du fleuve Mano
- 720 jours-homme de patrouilles motorisées d'observation militaire de longue distance. Le nombre inférieur aux prévisions de patrouilles motorisées de longue distance effectuées s'explique par la réduction progressive de l'effectif de la force de l'ONUCI. En raison de la reconfiguration des équipes d'observateurs militaires, dont le nombre, initialement fixé à 17, est passé à 9, le nombre de patrouilles de longue distance, qui devait être de 4 par jour selon les prévisions, est passé à 1 par mois.
- 128 jours de patrouille en bateau. Le nombre inférieur aux prévisions du nombre de jours de patrouille en bateau s'explique par la réduction progressive de l'effectif en personnel militaire de l'ONUCI, qui a abouti à l'arrêt de ces patrouilles en février 2016.
- 10 réunions ont compté l'ONUCI parmi leurs participants, notamment :
- 1 réunion de préparation conjointe dans le cadre de la coopération entre l'ONUCI et la MINUL s'est tenue à Monrovia et à Harper (du 15 au 17 septembre 2015).
- 1 réunion entre les coordonnateurs des bureaux extérieurs de l'ONUCI à San-Pédro, Toulépleu et Daloa et leurs homologues de la MINUL à Zwedru et Harper a été organisée aux fins d'une coordination renforcée.
- 1 réunion d'échange transfrontalier d'informations au niveau local, qui s'est tenue à

Harper les 17 et 18 septembre 2015, a été facilitée.

1 réunion entre la MINUL et l'ONUCI et 1 réunion de coopération entre les équipes de pays des Nations Unies et les missions se sont tenues à Abidjan, en application des mandats des deux missions sur la sécurité aux frontières et la stabilisation (10 et 11 décembre 2015).

1 réunion des chefs d'état-major des armées de Côte d'Ivoire et du Libéria et des commandants des forces de l'ONUCI et de la MINUL à Grand Bassam (17 et 18 mars 2016).

2 réunions, technique et ministérielle, de l'Union du fleuve Mano, organisées avec l'appui de l'ONUCI, se sont tenues à Abidjan du 11 à 14 mai 2016; y ont été examinés les thèmes de la sûreté maritime, de la sécurité des frontières et de la lutte antiterrorisme.

En outre, la Mission a participé aux visioconférences suivantes :

1 visioconférence entre des représentants de l'UNOWA, de l'ONUCI, de la MINUL et de l'Union du fleuve Mano pour un échange de vues sur la stratégie relative à la sécurité des frontières dans la région couverte par l'Union du fleuve Mano (16 septembre 2015)

1 visioconférence entre les FRCI et les Forces armées du Libéria, facilitée par l'ONUCI et la MINUL, visant à définir les orientations de planification initiale des opérations conjointes et à améliorer l'échange d'informations (11 mai 2016)

Le nombre de réunions inférieur aux prévisions s'explique par la fermeture en cours par la Côte d'Ivoire de ses frontières avec le Libéria et la Guinée, ainsi que par les priorités pressantes auxquelles doivent faire face les Gouvernements ivoirien et libérien (notamment l'élection présidentielle du 24 octobre 2015 en Côte d'Ivoire).

Patrouilles quotidiennes conjointes et organisation de réunions tripartites bimensuelles, au siège et au niveau régional, visant à donner des conseils, dispenser des formations et apporter un appui logistique aux forces armées ivoiriennes, notamment en ce qui concerne leurs relations avec la population locale et la nécessité de respecter le droit international humanitaire, les droits de l'homme et le droit des réfugiés entre la force de l'ONUCI, les forces françaises et les FRCI

Oui Des conseils ont été dispensés aux FRCI au cours de réunions bimensuelles qui se sont tenues entre l'ONUCI, les FRCI et les forces françaises en Côte d'Ivoire. Des réunions similaires ont été organisées entre les commandants de secteur de l'ONUCI et des FRCI dans les différentes régions.

De même, des agents en poste sur des bases d'opérations, des attachés de liaison et des observateurs militaires de l'ONUCI ont échangé des informations avec les FRCI et les autorités locales.

Assistance à 540 visiteurs (6 personnes x 2 jours x 45 semaines) à l'occasion de la venue de délégations officielles de pays fournisseurs de contingents, des forces de sécurité ivoiriennes, des organismes des Nations Unies ou d'autres organisations ou instituts	Des attachés de liaison de l'ONUCI ont facilité l'échange d'informations et la coordination et ont régulièrement dispensé des conseils techniques aux FRCI sur la façon de préparer des opérations et organiser des manœuvres. 108 visiteurs. L'ONUCI a fourni une assistance aux visiteurs faisant partie de délégations officielles des pays qui fournissent des contingents et du personnel de police, ainsi qu'aux visiteurs provenant du Siège de l'ONU, des organismes et autres institutions des Nations Unies, ainsi que des États Membres.
10 missions d'évaluation intégrées visant à collecter des renseignements sur d'éventuelles menaces contre la population civile dans l'ensemble du pays, menées conjointement par les composantes militaire, civile et de police	Oui 10 missions intégrées ont été menées dans le cadre des préparatifs de l'élection présidentielle, afin d'évaluer les incidents survenus à Olodio, Grabo, Toulépleu et Bouna
12 rapports au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) traitant du respect de l'embargo sur les armes et de la coopération avec le service des douanes ivoirien sur les questions relatives aux marchandises sous embargo	Oui
60 missions mensuelles d'inspection des armements dans les installations militaires ivoiriennes (forces armées, gendarmerie et police) et 15 visites hebdomadaires d'inspection des marchandises se trouvant à bord d'aéronefs et d'autres véhicules de transport dans les ports, aéroports et aérodromes ivoiriens	55 Missions mensuelles d'inspection des armements. Le nombre d'inspections inférieur aux prévisions s'explique par le refus de donner accès aux installations des forces armées, de la gendarmerie et de la police ivoiriennes (en moyenne un refus d'accès par mois), l'annulation d'inspections (en moyenne 3 annulations par mois), le mauvais état des routes pendant la saison des pluies et le refus direct des commandants de sites d'autoriser l'accès à ceux-ci (16 fois au cours de l'exercice considéré). 21 inspections hebdomadaires. Des patrouilles et des visites d'inspection de cargaisons ont été effectuées chaque semaine à bord d'aéronefs dans les aéroports et aérodromes ivoiriens, ainsi qu'à bord de navires dans les ports. Le 27 avril 2016, dans sa résolution 2283 (2016), le Conseil de sécurité a levé l'embargo sur les armes imposé à la Côte d'Ivoire, ce qui a également contribué à réduire le nombre prévu de visites d'inspection effectuées en fin d'exercice

Conseils techniques aux autorités nationales concernant la destruction des restes explosifs de guerre et des munitions non explosées en réponse à 90 % de leurs demandes d'assistance en la matière

Organisation de 4 ateliers transfrontaliers à l'intention des forces de sécurité, des représentants des autorités locales, des chefs coutumiers et des communautés locales du Libéria et de la Côte d'Ivoire en vue de renforcer la coopération, le partage de l'information et les dispositifs d'alerte et d'envisager le dialogue et la réconciliation de façon cohérente, dans un climat propice au retour durable des réfugiés ivoiriens et au renforcement de la confiance des communautés frontalières envers les pouvoirs publics des deux côtés de la frontière

9 projets à effet rapide visant à favoriser l'instauration de la confiance entre les bataillons militaires et la population locale

Oui L'ONUCI, qui a bénéficié de l'aide technique du Service de la lutte antimines de l'ONU, a mené 26 activités d'appui à la neutralisation d'explosifs et de munitions et détruit plus de 118 tonnes de munitions obsolètes.

Oui Contribution et participation à la reprise d'une réunion transfrontière des unités mixtes chargées de la sécurité et des mesures de confiance aux frontières à Toulépleu (Côte d'Ivoire) et Zwedru (Liberia) le 7 juin 2016, après une longue interruption due à la fermeture de la frontière entre le Libéria et la Côte d'Ivoire de 2014 à 2016 en raison de l'épidémie causée par le virus Ebola dans la région. Le 23 août 2016, les unités mixtes à Tabou et Harper chargées de la sécurité et des mesures de confiance aux frontières ont également été réactivées, renforçant la réconciliation transfrontière et la gestion des conflits le long de la frontière ivoiro-libérienne.

2 grandes manifestations transfrontières ont eu lieu au cours de l'exercice considéré, auxquelles a participé la Représentante spéciale du Secrétaire général.

2 réunions préparatoires ont eu lieu par visioconférence, les 7 et 11 janvier 2016, entre les représentants des Gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Libéria concernant l'organisation de la réunion du deuxième Conseil conjoint des chefs coutumiers et des anciens, à Guiglo, les 16 et 17 janvier 2016.

8 projets à effet rapide ont été mis en œuvre par l'ONUCI dans les zones de déploiement suivantes : Sinématiali, Brobo, Zuénoula, Gagnoa, Man, Guiglo, San-Pédro et Yopougon. Un projet à effet rapide a été annulé afin de mettre en œuvre d'autres projets en faveur de la réconciliation entre les communautés en conflit dans les zones sensibles recensées par l'ONUCI, dans le cadre des préparatifs de l'élection présidentielle d'octobre 2015.

Réalisation escomptée 1.2: Renforcement des capacités des autorités locales à protéger les civils

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de comités locaux chargés de la sécurité, comprenant notamment les préfets, les FRCI, des membres de la gendarmerie, de la police, des douanes et des conseils généraux,

Objectif atteint

108 comités mixtes de sécurité créés dans tous les départements de Côte d'Ivoire, qui viennent s'ajouter aux mesures d'appui pour accroître le nombre de comités

et les maires, qui sont opérationnels
(2013/14 : 31; 2014/15 : 50; 2015/16 : 75)

locaux chargés de la sécurité. En outre, 31 conseils de sécurité régionaux ont été mis en place dans l'ensemble des régions du pays.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s): oui/non ou nombre)</i>	<i>Observations</i>
Appui technique, dont des activités de renforcement des capacités, à 15 comités locaux chargés de la sécurité, à l'occasion de réunions mensuelles	Oui	<p>L'ONUCI a appuyé les travaux du secrétariat du Conseil national de sécurité en poursuivant ses efforts de sensibilisation au niveau local, notamment en dispensant une formation aux préfets et à d'autres autorités locales sur le processus de réforme du secteur de la sécurité et les problèmes de gouvernance des services de sécurité locaux.</p> <p>L'ONUCI a participé à 100 réunions conjointes de comités de sécurité départementaux afin d'échanger des informations et des conseils avec les acteurs locaux sur les grandes questions de sécurité.</p> <p>L'ONUCI a donné des conseils pour élaborer une note de synthèse sur la mise en place de conseils de sécurité régionaux qui pourront servir d'organes de coordination stratégique au niveau local, à l'instar de ce que fait le Conseil national de sécurité au niveau central.</p> <p>L'ONUCI a apporté son aide au secrétariat du Conseil national de sécurité pour organiser un séminaire d'une journée à Yamoussoukro, le 24 juin 2016, afin de présenter le concept des conseils de sécurité régionaux au corps préfectoral et de voir comment les mettre en place dans les 31 régions du pays. Ainsi, 31 conseils de sécurité régionaux ont été créés, formant un organe de coordination centrale de la sécurité pour assurer davantage de cohérence et d'efficacité en matière de gouvernance des services de sécurité locaux.</p>
80 séances de formation de formateurs organisées à l'intention d'au moins 3 000 membres des services de maintien de l'ordre et 1 500 séances de mentorat d'une journée organisées à l'intention d'au moins 10 000 membres des services de maintien de l'ordre sur des thèmes liés à la protection des civils, y compris la protection de l'enfance et la protection contre la violence sexuelle et sexiste, la police de proximité et la maladie à virus Ebola	Oui	<p>384 séances de formation de formateurs et séances de mentorat à l'intention des formateurs ont été organisées pour 10 402 agents de la police, de la gendarmerie et de l'administration pénitentiaire. Le nombre supérieur aux prévisions s'explique par l'application des nouvelles règles de formation des membres de la police et de la gendarmerie nationales.</p> <p>42 séminaires ont été organisés à l'intention de 1 246 membres du personnel national de la</p>

police, de la gendarmerie, des FRCI et de l'administration pénitentiaire.

1 279 séances de mentorat d'une journée ont été organisées à l'intention de plus de 8 817 agents de la police, de la gendarmerie et de l'administration pénitentiaire nationales et des FRCI.

Le nombre inférieur aux prévisions s'explique par les réductions d'effectifs de la police de l'ONUCI et du rapatriement de ses membres. La participation des membres des services nationaux de maintien de l'ordre a également été plus faible que prévu en raison des besoins opérationnels quotidiens des commissariats de police et des brigades de gendarmerie.

Réalisation escomptée 1.3: Désarmement et démobilisation des ex-combattants

Indicateurs de succès prévus

Augmentation du nombre total d'ex-combattants désarmés et démobilisés (2013/14 : 9 742; 2014/15: 60 000; 2015/16: 74 000)

Augmentation du nombre total d'armes et d'engins explosifs rassemblés et traités en coopération avec l'Autorité nationale du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion (2013/14 : 25 000; 2014/15 : 64 000; 2015/16 : 76 000)

Indicateurs de succès effectifs

Au 30 juin 2016, un total de 69 506 ex-combattants, dont 6 105 femmes, avaient intégré le programme national de désarmement, démobilisation et réintégration mené entre 2012 et 2015, soit un taux d'achèvement de de 92 %. Sur ce total, 66 216 ex-combattants ont été réinsérés avec l'aide de l'ONUCI; parmi eux, 6 105 étaient des femmes; il n'y avait pas d'enfants.

En tout, 43 510 unités d'armements ont été récupérées, dont 14 121 armes.

Le nombre inférieur aux prévisions d'armes et d'engins explosifs récupérés et traités s'explique par le nombre important d'armes détenues par les populations. Ce problème a fait l'objet de discussions qui ont conduit à l'adoption d'une approche communautaire du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, avec la création d'un partenariat entre le Gouvernement, la Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre et l'équipe de pays des Nations Unies afin d'organiser et de mettre en place des collectes d'armes au niveau local.

Produits prévus

Fourniture de conseils stratégiques et techniques à l'Autorité nationale du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (ou à l'organisme qui lui succédera) et à la Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre (ComNat-ALPC) grâce à des réunions

Produit(s)
exécuté(s):
oui/non
ou nombre)

Observations

Oui Des conseils stratégiques sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration ont été dispensés à haut niveau, en usant des bons offices de la Représentante spéciale du Secrétaire général, tandis que des conseils techniques ont été donnés au niveau opérationnel.

hebdomadaires et à la mise en place d'une cellule d'appui intégré, pour renforcer les capacités de réinsertion et de réintégration, veiller à la cohérence des stratégies de désarmement au niveau local, et assurer la coordination avec les parties prenantes pour préparer la transition vers la phase de réintégration

12 réunions de coordination et 1 réunion technique auxquelles ont participé l'Autorité nationale du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration et l'organisme appelé à lui succéder, la Cellule de coordination, de suivi et de réinsertion et la Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre ont débouché sur une collaboration en matière de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, y compris les questions ayant trait au relèvement des communautés, à la cohésion sociale et aux activités de sensibilisation et de communication.

Assistance opérationnelle et appui logistique aux opérations de désarmement et à la démobilisation de quelque 9 200 ex-combattants restants, notamment par l'appui aux activités de contrôle et d'enregistrement, la sensibilisation, la prestation de services de sécurité et de transport et l'approvisionnement en produits alimentaires et non alimentaires

Oui En signant deux accords de financement avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), l'ONUCI a apporté son soutien à la formation professionnelle des ex-combattants et a fourni des kits de réinsertion à ceux d'entre eux participant à des activités de réinsertion. Ces deux accords ayant pris fin le 30 juin 2016, afin de s'adapter à l'approche adoptée par le Gouvernement pour traiter les dossiers des 1 469 ex-combattants restants, l'UNOPS a prorogé, à ses frais, les mesures d'appui aux activités de réinsertion du Gouvernement jusqu'au 30 septembre 2016.

Réalisation escomptée 1.4: Réinsertion d'ex-combattants ivoiriens issus des principaux groupes ciblés, désarmement, démobilisation et rapatriement d'éléments armés ivoiriens vivant à l'étranger

Indicateurs de succès prévus

Augmentation du nombre d'ex-combattants bénéficiant d'une assistance à la réinsertion (2013/14 : 20 024; 2014/15: 60 000; 2015/16: 74 000)

Indicateurs de succès effectifs

Pour accroître le nombre d'ex-combattants bénéficiant des programmes de réinsertion, une assistance a été fournie au Gouvernement sous la forme d'un appui au programme de réadaptation sociale, du versement d'indemnités de transition et d'un soutien à la composante formation professionnelle de la réinsertion. Au 30 juin 2016, l'ONUCI avait aidé 66 216 ex-combattants à se réinsérer. L'écart s'explique par les 4 769 dossiers d'ex-combattants restant à traiter parmi ceux que l'UNOPS a pris en charge à ses frais et prorogés jusqu'en septembre 2016. En outre, 3 015 ex-combattants n'ont pas manifesté d'intérêt ou n'ont pu être contactés.

Augmentation du nombre total d'éléments armés ivoiriens à l'étranger et d'éléments armés étrangers en Côte d'Ivoire ayant été désarmés, démobilisés et rapatriés (2013/14 : 0; 2014/15 : 1 500; 2015/16 : 3 000)

Il n'existe aucune politique gouvernementale relative au rapatriement des éléments armés ivoiriens résidant à l'étranger et des éléments armés étrangers en Côte d'Ivoire. Au 30 juin 2016, le nombre de combattants armés étrangers devant être désarmés et démobilisés était estimé à 2 000, mais en l'absence d'une politique gouvernementale ciblée, l'ONUCI n'a mené aucune activité de soutien aux autorités nationales en la matière.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre)</i>	<i>Observations</i>
Élaboration et mise en œuvre de 22 projets locaux de réinsertion et de cohésion sociale dans les zones prioritaires comptant un nombre élevé d'ex-combattants	16	Projets de cohésion sociale ont été conçus et mis en œuvre. Le nombre inférieur aux prévisions s'explique par la réduction rapide et inattendue des effectifs. L'accent a également été mis sur l'achèvement de projets dans les zones sensibles recensées par la mission, compte tenu de l'élection présidentielle d'octobre 2015 (notamment Divo, Gagnoa, Oumé et Duékoué, zones qui sont toutes situées dans la partie occidentale du pays). Au 30 juin 2016, seuls trois des 17 fonctionnaires chargés du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion étaient toujours à leur poste. L'élection présidentielle d'octobre 2015 a aussi eu une incidence sur la capacité des groupes participants d'achever les projets dans les délais.
Fourniture d'une assistance à la réinsertion, y compris organisation de stages sur le VIH/sida, les droits de l'homme et l'égalité des sexes, versement de filets de sécurité mensuels aux ex-combattants pour couvrir leurs dépenses de logement pendant une période pouvant aller jusqu'à six mois, et offre d'une formation socioprofessionnelle, à quelque 9 200 éléments démobilisés sur les 14 000 restants, selon les estimations du Gouvernement, et qui seraient à différents stades du processus de réinsertion d'ici à juin 2015	7 731	Éléments démobilisés. Parmi les 9 200 ex-combattants restants, 84 % ont reçu une assistance logistique et opérationnelle. Les mesures d'aide à la réinsertion ont inclus le versement d'indemnités de transition mensuelles, des campagnes de sensibilisation et des séances de formation portant sur les droits de l'homme, la violence sexuelle et sexiste et la prévention du VIH/sida, dans le cadre du programme de réadaptation sociale. En raison des contraintes financières du Gouvernement ivoirien, les camps de réadaptation sociale n'étaient pas opérationnels et sont donc restés fermés pendant 2 mois, en janvier et février 2016. Par la suite, le Gouvernement ayant modifié sa politique, l'UNOPS a prorogé à ses frais l'appui aux activités de réinsertion du Gouvernement jusqu'au 30 septembre 2016, afin de traiter les dossiers des 1 469 ex-combattants démobilisés restants qui étaient encore en formation professionnelle.

Sur demande, assistance dans les domaines de la logistique, du transport et de la sécurité aux opérations de désarmement et de rapatriement concernant au total quelque 1 500 éléments étrangers armés, selon les estimations (combattants ivoiriens à l'étranger et combattants étrangers en Côte d'Ivoire)

Activités mensuelles de suivi et d'évaluation assurant un appui à la réintégration pour des projets locaux de réinsertion et l'évaluation des besoins d'appui global à la réinsertion du Programme national de démobilisation, désarmement et réintégration, en coopération avec le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies

Non Il n'existe aucune politique gouvernementale relative au rapatriement des éléments armés ivoiriens résidant à l'étranger et des éléments armés étrangers en Côte d'Ivoire, qu'ils soient enregistrés ou non. Au 30 juin 2016, le Gouvernement n'avait toujours pas de politique.

Oui L'ONUCI a œuvré à la réalisation de 77 projets locaux de réinsertion, dont 36 sont à clôturer. Sur ce total, 22 projets ont été clôturés dans le secteur ouest, en juillet et août 2016. En septembre 2016, 11 autres projets ont été clôturés dans la zone d'Abidjan, tandis qu'un projet doit encore être clôturé à Daloa, dans le secteur ouest. Par ailleurs, 2 projets se sont soldés par un échec.

À l'issue d'une évaluation externe, effectuée de mai à juin 2016, des recommandations ont été formulées sur les moyens à mettre en œuvre pour assurer la viabilité du Plan national de désarmement, de démobilisation et de réintégration ainsi que des projets locaux de réinsertion.

En outre, l'ONUCI, de concert avec le Gouvernement, a œuvré à l'élaboration d'une évaluation d'impact en vue d'établir un indice de réadaptation sociale, de manière à évaluer et analyser de façon plus précise le niveau de réadaptation sociale chez les ex-combattants et les différences parmi ceux-ci en la matière.

Composante 2 : action humanitaire et droits de l'homme

38. Comme indiqué en détail dans le tableau ci-après, la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire s'est considérablement améliorée depuis la fin de la crise postélectorale, et le nombre de violations et d'atteintes avérées en matière de droits de l'homme a diminué. Un certain nombre de restrictions des libertés et des droits civils ont certes été signalées en amont du scrutin présidentiel d'octobre 2015 mais aucune occurrence de violation des droits de l'homme n'a été rapportée le jour de l'élection ni les quelques jours suivants, ce qui constitue en soi un indice positif pour le pays, rendu possible, entre autres, par les activités concertées de valorisation des droits de l'homme conduites pendant la période préélectorale et au lendemain du scrutin présidentiel en vue de contribuer au déroulement pacifique des élections.

39. En ce qui concerne la protection de l'enfance, l'ONUCI a continué d'aider les partenaires nationaux et internationaux à améliorer les conditions dans lesquelles sont détenus les enfants ayant eu maille à partir avec la justice. Des initiatives se sont poursuivies dans le domaine de la lutte contre la violence sexuelle et sexiste,

notamment pour appuyer les FRCI, en particulier au sujet des violences sexuelles liées au conflit.

40. Le 25 septembre 2015, la Commission nationale des droits de l'homme a soumis au Président de la République son premier rapport annuel, portant sur l'année 2014. En octobre 2015, la Commission a adopté un plan stratégique sur cinq ans (2015-2020), structuré de manière à assurer l'exécution de son mandat de protection et de promotion des droits de l'homme. Elle a également ouvert 31 bureaux régionaux à Aboisso, Bouaké, Duékoué, Korhogo, Man, San-Pedro, Divo, Abengourou, Bondoukou, Gagnoa, Daoukro, Dimbokro, Boundiali, Daloa, Agboville, Bouna, Bouaflé, Guiglo, Séguéla, Odienné, Ferkessédougou, Toumodi, Sassandra, Soubré, Katiola, Minignan, Mankono, Touba, Adzopé, Bongouanou et Dabou et a créé un dispositif de suivi de la situation des droits de l'homme pendant la période électorale.

41. Le rapport final de la Commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire a été soumis le 19 avril 2016 au Président, qui s'est engagé à faire publier ce rapport avec le rapport final de la Commission dialogue, vérité et réconciliation, qui lui a été présenté en décembre 2014 au terme du mandat de cet organe. Si ce dernier rapport a été publié le 25 octobre 2016, celui de la Commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes n'a pas encore été rendu public. La Commission a reçu 874 056 dossiers constitués par des particuliers ou des entités estimant faire partie des victimes, et en a validé en tout 316 954 (soit 36 %) : sur l'ensemble des dossiers validés, 134 667 (soit 42 %) avaient été soumis par des femmes. Les rapports comprenaient en outre une liste des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire entre 1990 et 2012, une proposition de politique nationale de réparation et un projet de plan d'action pour la réconciliation. L'ONUCI a fourni une assistance technique et financière d'ampleur à la Commission nationale pour ces trois éléments clefs.

42. Les activités de surveillance, d'enquête et d'établissement de rapports en matière de droits de l'homme menées par l'ONUCI ont continué de contribuer au signalement rapide et à la prévention des violations des droits de l'homme ainsi qu'à la lutte contre l'impunité. Les capacités de l'État ivoirien et des autorités non gouvernementales en matière de promotion et de protection des droits de l'homme ont été renforcées, notamment en ce qui concerne les violations et les atteintes graves commises contre les droits des femmes et des enfants, par l'intermédiaire d'activités de renforcement des capacités et des institutions conduites partout dans le pays. La création d'un Ministère des droits de l'homme et des libertés publiques autonome témoigne de la détermination du Gouvernement ivoirien à répondre aux préoccupations liées aux droits de l'homme.

43. Pour ce qui est de la situation humanitaire, au 1er décembre 2015, 37 951 réfugiés ivoiriens enregistrés auprès du HCR se trouvaient encore au Libéria, et 21 315 dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, dont le Ghana, la Guinée, le Mali et le Togo. Jusqu'en juillet 2014, le HCR avait facilité les rapatriements librement consentis depuis la Guinée et le Libéria, mais ces activités ont été suspendues à titre préventif par le Gouvernement ivoirien du fait de l'épidémie d'Ebola. Néanmoins, le 5 novembre 2015, les autorités ivoiriennes ont informé le HCR que les opérations de rapatriement pouvaient reprendre. La réunion d'une commission tripartite rassemblant des représentants du Libéria, de la Côte d'Ivoire et du HCR, tenue en novembre 2015, a ouvert la voie à la reprise des opérations de rapatriement

volontaire par le HCR le 18 décembre 2015. Depuis lors, 18 055 réfugiés ivoiriens ont été rapatriés et le HCR estime pouvoir mener les opérations à leur terme dans un délai de deux ans.

44. En juin 2016, le Gouvernement a mis la dernière main, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies, à une évaluation nationale des capacités en matière de réduction des risques de catastrophe devant permettre d'améliorer les capacités du pays, notamment en ce qui concerne la préparation à l'action d'urgence. De plus, un plan d'action interministériel sur cinq ans pour la réduction des risques de catastrophe a été élaboré entre juin et novembre 2016, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030).

Réalisation escomptée 2.1: Progrès dans le respect des droits de l'homme et l'application du principe de la responsabilité pour les violations de ces droits

Indicateurs de succès prévus

Augmentation du nombre d'enquêtes menées sur les violations des droits de l'homme et du nombre de rapports sur la situation en Côte d'Ivoire établis par des organisations nationales et internationales de défense des droits de l'homme actives dans le pays (2013/14 : 9 rapports; 2014/15 : 30 rapports; 2015/16 : 30 rapports)

Maintien du nombre d'auteurs de violations graves des droits de l'homme systématiquement traduits devant les autorités judiciaires civiles ou militaires (2013/14 : 50; 2014/15 : 100; 2015/16 : 100)

Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action national de lutte contre la violence sexuelle et sexiste et contre les violences sexuelles liées aux conflits en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès effectifs

Six rapports sur la situation des droits de l'homme dans le pays ont été publiés et communiqués à l'ONUCI par des organisations nationales et internationales de défense des droits de l'homme œuvrant en Côte d'Ivoire. Le nombre de rapports a été moins important que prévu du fait de la priorité donnée à la surveillance des droits de l'homme par les organisations spécialistes de la question pendant les élections nationales

25 auteurs de violations des droits de l'homme ont été arrêtés ou ont fait l'objet d'une enquête. Le nombre de violations des droits de l'homme recensées par l'ONUCI a diminué par rapport aux années précédentes. Le nombre d'auteurs de faits de ce type qui ont été signalés aux autorités judiciaires civiles et militaires a également diminué. Ce résultat, plus faible que prévu, s'explique par la lenteur persistante des enquêtes

La surveillance de la situation et la vérification des cas signalés effectuée conformément au plan d'action national de lutte contre la violence sexuelle et sexiste ont permis d'avérer 122 cas de viols, dont 19 viols collectifs; parmi les victimes, 96 étaient des enfants. Soixante-douze auteurs présumés ont été arrêtés et placés en détention, mais 15 seulement ont été jugés par les juridictions nationales et condamnés pour « attentat à la pudeur » à une peine d'emprisonnement comprise allant de 1 mois à 10 ans. Certains autres ont été remis en liberté faute de preuves ou parce que la victime avait retiré sa plainte ou ne s'était pas présentée aux audiences du tribunal par crainte de représailles. La plupart des victimes ont continué de porter leur affaire devant les instances de justice traditionnelle plutôt que devant les tribunaux

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre)</i>	<i>Observations</i>
<p>2 rapports publics semestriels, 12 rapports mensuels au Comité des sanctions et 1 rapport thématique établis sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire; 6 rapports bimensuels et 1 rapport annuel établis en application de la résolution 1960 (2010) du Conseil de sécurité et présentés au Conseil au titre des arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information; 4 notes horizontales globales établies sur une base trimestrielle dans le cadre du mécanisme de surveillance et de communication de l'information conformément à la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité; et 1 rapport annuel présenté par l'intermédiaire du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé</p>	Oui	<p>En raison des efforts concertés en matière de droits de l'homme, de renforcement des capacités, de surveillance de terrain et d'information pendant la période qui a précédé l'élection présidentielle du 24 octobre 2015 et du taux élevé d'attrition des effectifs, l'objectif n'a pu être atteint que partiellement:</p> <p>Aucun rapport public semestriel sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire n'a été dressé</p> <p>9 des rapports mensuels prévus ont été soumis au Comité des sanctions du Conseil de sécurité. Ces rapports ont cessé d'être publiés à partir d'avril 2016, conformément à la résolution 2283 (2016) du Conseil de sécurité</p> <p>1 rapport thématique sur les faits de viol et les poursuites engagées dans ces affaires a été élaboré et soumis au Gouvernement pendant l'exercice considéré, puis publié en juillet 2016 par l'ONUCI et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)</p> <p>2 rapports trimestriels sur les violences sexuelles liées au conflit et 1 contribution au rapport du Secrétaire général sur ce thème ont été soumis au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit.</p> <p>Les notes globales horizontales trimestrielles ont cessé d'être établies en 2015, après que la Côte d'Ivoire a été radiée en décembre 2014 de la liste du Secrétaire général relative aux violations graves commises contre les enfants dans des situations de conflit armé.</p>
<p>Organisation de réunions mensuelles avec des membres des services de maintien de l'ordre aux niveaux local et national, les commandants des Forces républicaines de Côte d'Ivoire et les autorités judiciaires (civiles et militaires) pour débattre de la poursuite des auteurs présumés de violations des droits de l'homme</p>	Oui	<p>382 réunions avec des membres des services de maintien de l'ordre aux niveaux local et national ont été organisées par l'ONUCI pendant l'exercice considéré. Sur l'ensemble de ces réunions, 175 ont été tenues avec les autorités judiciaires sur le thème du maintien de l'ordre, et 207 autres organisées à l'intention des autorités judiciaires et militaires pour aborder en particulier la question de la poursuite des auteurs présumés de violations des droits de l'homme</p>

Organisation de 30 réunions avec les autorités locales concernées, les forces militaires, la police et la gendarmerie consacrées à la prévention de la violence sexuelle et sexiste

10 Réunions mensuelles ont été tenues

Le nombre de réunions a été plus faible que prévu car l'ONUCI a concentré ses efforts sur l'assistance apportée aux FRCI et au mécanisme qu'elle a créé conjointement avec la Commission nationale des droits de l'homme en août 2015 pour examiner les allégations selon lesquelles des éléments des FRCI se seraient livrés à des violations des droits de l'homme, notamment des violations et des atteintes sexuelles, formuler des conseils en matière de mesures correctives, et coordonner les activités de renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme

Fourniture d'un appui technique au Gouvernement pour l'organisation d'une campagne de sensibilisation de la population aux recommandations de la Commission Dialogue, vérité et réconciliation, comprenant la production et la distribution de 500 000 dépliants, affiches, brochures et autres types de matériel de sensibilisation et l'organisation de 120 activités de communication à l'intention des acteurs de la société civile, des groupes de jeunes, des groupes religieux et des groupes de femmes dans l'ensemble du pays

Non Le rapport de la Commission Dialogue, vérité et réconciliation a été rendu public le 25 octobre 2016, après la fin de la période considérée.

Organisation de 3 réunions avec des représentants du Ministère de la justice, des droits de l'homme et des libertés publiques pour encourager la création d'un organisme spécialement chargé de mettre en œuvre l'ensemble des recommandations de la Commission Dialogue, vérité et réconciliation relatives à l'indemnisation des victimes et aux réformes institutionnelles, ainsi que de 5 réunions avec la Commission en question pour suivre l'état de la mise en œuvre

Oui Le Président de la Côte d'Ivoire a créé le Ministère de la solidarité, de la cohésion sociale et de l'indemnisation des victimes pour appliquer et mettre en œuvre les recommandations issues des rapports de la Commission Dialogue, vérité et réconciliation et de la Commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire. Un peu moins d'une dizaine de réunions (8) ont été tenues avec le nouveau Ministère au sujet de la fourniture d'une assistance technique aux fins du suivi de l'application des recommandations de la Commission Dialogue, vérité et réconciliation

Organisation de stages de formation aux droits de l'homme, y compris aux droits des femmes et des enfants, et aux normes internationales en la matière applicables aux élections à l'intention de 3 000 membres des forces de défense et de sécurité, de 800 fonctionnaires, dont 50 membres des services de maintien de l'ordre ou des services judiciaires, de 300 militants de la société civile, de 50 journalistes, de 25 membres de la Commission

Oui 45 082 personnes, dont 14 064 femmes et lycéennes, ont participé à diverses sessions de formation aux droits de l'homme axées sur un ensemble de thèmes, parmi lesquels les processus de consolidation de la paix, les droits de l'enfant et la violence sexiste, et en particulier le mariage forcé, la violence sexuelle et la mutilation génitale féminine, les personnes handicapées, le suivi de la situation des droits de

nationale des droits de l'homme et de 500 représentants des autorités locales et responsables locaux

Fourniture d'une assistance pour renforcer les capacités des membres de la police et de la gendarmerie nationales à faire respecter les droits de l'homme et à lutter contre la violence sexuelle et sexiste, et pour promouvoir la représentation des femmes dans les forces de police ainsi que leur intégration dans la gendarmerie, notamment par l'organisation de 13 stages de formation de formateurs à l'intention de 270 membres de la police et de la gendarmerie et apport d'un soutien pour la préparation et l'organisation de réunions semestrielles de haut niveau avec des membres de la police et de la gendarmerie sur des questions liées à la problématique hommes-femmes et à la violence sexuelle et sexiste

Organisation, à l'intention de 20 coordonnateurs pour les droits de l'homme au sein des ministères, de 2 stages de formation en la matière consacrés aux techniques d'établissement des rapports destinés aux organes conventionnels, en collaboration avec le Ministère de la justice, des droits de l'homme et des libertés publiques, l'objectif étant d'engager la Côte d'Ivoire à s'acquitter de ses obligations internationales en matière de droits de l'homme, y compris en ce qui concerne les droits des femmes et des enfants

Fourniture de conseils techniques dans le cadre de 12 réunions mensuelles avec la Commission nationale des droits de l'homme en vue de la mise en œuvre de son plan d'action pour la promotion et la protection des droits de l'homme

l'homme et les enquêtes menées en la matière. On trouvait parmi les participants des membres des forces de sécurité et de défense, des agents de l'État, des membres des services de maintien de l'ordre et des services judiciaires, des activistes de la société civile, des responsables locaux, des animateurs de collectivités, des associations de jeunes et de femmes ainsi que des étudiants

Oui 3 réunions ont été organisées avec la police et la gendarmerie pour débattre de la création d'un comité pour l'intégration de modules axés sur les droits de l'homme dans le programme de formation de leur personnel

9 stages de formation de formateurs et 2 séminaires ont été organisés par l'ONUCI sur le thème de la violence sexuelle et sexiste à l'intention de 260 membres de la police et de la gendarmerie

De plus, 19 stages de formation de formateurs portant sur les droits de l'homme ont été organisés à l'intention de 420 membres de la police dans le cadre de leur formation initiale à l'académie de police

1 Un atelier a été organisé sur le thème des droits de l'homme et particulièrement sur l'application des recommandations issues de l'examen périodique universel

L'objectif n'a pas été atteint en raison du retard qu'ont pris les activités prévues et de la lenteur du nouveau Ministère des droits de l'homme et des libertés publiques dans la deuxième moitié de la période considérée, due à la séparation du Ministère de la justice, des droits de l'homme et des libertés publiques en deux ministères distincts

16 Réunions mensuelles ont été tenues à Abidjan et dans d'autres régions où l'ONUCI et la Commission nationale des droits de l'homme disposent de bureaux locaux

Compte tenu de la réduction imminente des effectifs de l'ONUCI, les réunions ont été plus nombreuses que prévu afin de préparer les partenaires de l'Opération au transfert de ses compétences en matière de droits de l'homme aux bureaux régionaux de la Commission nationale des droits de l'homme

Création d'au moins 30 réseaux locaux de protection de l'enfance dans les villages considérés comme étant le plus à risque, notamment à la frontière ouest, en vue d'assurer une capacité d'alerte rapide et de contrôler et de signaler toute violation grave

Mise en œuvre de 13 projets à effet rapide visant à promouvoir la réconciliation, la culture des droits de l'homme, la protection de l'enfance et les droits de la femme

Oui Les 30 réseaux locaux de protection de l'enfance ont été transformés en réseaux locaux de protection des droits de l'homme investis d'un mandat plus étendu couvrant notamment les droits des femmes et des enfants, afin d'assurer une protection plus complète

4 Projets à effet rapide ont été mis en œuvre pour apaiser les tensions intercommunautaires dans différentes localités du pays. 9 projets à effet rapide ont été annulés pour mettre en œuvre d'autres projets en vue de favoriser la réconciliation entre les communautés dans certaines zones de tension de la mission à l'approche des élections présidentielles d'octobre 2015

Réalisation escomptée 2.2: Amélioration de la situation des droits de l'homme et des capacités de relèvement

Indicateurs de succès prévus

Mise en place, par le Gouvernement, d'un mécanisme de coordination opérationnelle, le Comité de coordination élargi, dans le but de contenir les besoins résiduels en matière de droits de l'homme et d'y répondre efficacement, conformément au Plan national de développement (nombre de réunions du Comité en 2014/15: 6; 2015/16: 6)

Fourniture d'un appui aux autorités ivoiriennes compétentes par les agents humanitaires aux fins de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à trouver des solutions durables (2014/15 : adoption de la stratégie; 2015/16 : mise en œuvre)

Indicateurs de succès effectifs

Le Comité de coordination élargi a tenu cinq réunions (10 septembre 2015 et 10 mars, 13 avril, 11 mai et 17 juin 2016)

Le nombre moins élevé que prévu de réunions s'explique par le remaniement ministériel du 6 janvier 2016. Par conséquent, le portefeuille de l'ancien Ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et de l'enfant a été scindé en deux entités : le Ministère de la promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'enfance et le Ministère de la solidarité, de la cohésion sociale et de l'indemnisation des victimes, ce qui a suscité un débat sur la délimitation des attributions de chaque nouveau ministère, notamment sur la question de savoir lequel des deux coprésiderait le Comité de coordination élargi, et il a finalement été décidé que ce serait le second. Concernant l'examen qualitatif des travaux du Comité de coordination élargi, il convient d'observer que ce dernier a joué un rôle primordial dans la coordination de l'intervention humanitaire d'urgence pour faire face aux violences interethniques qui ont secoué la zone de Bouna en mars 2016.

La stratégie des Nations Unies visant à trouver des solutions durables pour la Côte d'Ivoire a été finalisée au cours de la période considérée dans le rapport, mais n'a été approuvée que par le Ministère du plan et du développement le 2 juillet 2016. Le système des Nations Unies continue à plaider en faveur de la mise en œuvre rapide de la stratégie

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre)	Observations
Fourniture d'un appui au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et à d'autres organismes de l'équipe de pays des Nations Unies, notamment par l'exécution de missions d'évaluation trimestrielles sur le terrain et l'apport d'un soutien logistique, si nécessaire, afin de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire, le déroulement des opérations de rapatriement et la fourniture d'aide, en particulier dans le secteur ouest d'où sont originaires la plupart des rapatriés et des déplacés et où vivent des populations vulnérables	Oui	Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations ont organisé le retour volontaire de 18 055 Ivoiriens du Libéria jusque dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. L'ONUCI a fourni des escortes depuis le point de passage de la frontière jusqu'au côté ivoirien de la frontière dans les zones de retour À la suite du retrait progressif du personnel militaire entre janvier et mars 2016, l'ONUCI n'était plus en mesure de fournir des escortes lors des opérations de rapatriement volontaire du HCR en Côte d'Ivoire. Ce sont désormais les forces locales de défense et de sécurité qui s'en chargent
Exécution de 5 projets à effet rapide visant à appuyer la remise en état des établissements sanitaires et la création d'activités génératrices de revenus pour les personnes vulnérables (à savoir les individus atteints du VIH/sida et les femmes)	3	Projets à effet rapide ont été exécutés. À la suite des tensions intercommunautaires dans certaines zones névralgiques du pays, des projets à effet rapide ont été annulés pour mettre en œuvre d'autres projets en vue de favoriser la réconciliation entre les communautés dans certaines zones de tension de la mission à l'approche de l'élection présidentielle d'octobre 2015

Composante 3 : consolidation de la paix

45. Comme il est précisé dans les tableaux ci-dessous, grâce aux bons offices et à la médiation politique de la Représentante spéciale du Secrétaire général, l'ONUCI a continué d'appuyer les efforts du Gouvernement visant à encourager la participation de toutes les parties prenantes aux élections et aux processus de réconciliation nationale et de cohésion sociale. Plus précisément, l'ONUCI s'est principalement employée à : promouvoir et faciliter la concertation politique sans exclusive et la réconciliation nationale en dialoguant avec les autorités locales, les chefs traditionnels et religieux, les femmes, les jeunes et d'autres parties prenantes concernées dans l'ensemble du pays; aider à résoudre les conflits intercommunautaires; soutenir la cohésion sociale en continuant à prodiguer des conseils et fournir un appui au Ministère de la solidarité, de la cohésion sociale et de l'indemnisation des victimes, en soutenant le Programme national de cohésion sociale et la Direction générale de l'administration du territoire (DGAT); mettre en œuvre des projets à effet rapide pour seconder les bons offices de la Représentante spéciale du Secrétaire général et d'autres priorités prescrites par son mandat; et élaborer et exécuter des projets communs avec l'équipe de pays des Nations Unies dans le domaine de la cohésion sociale et la réconciliation. Pour renforcer la participation des femmes aux élections, l'ONUCI a organisé six ateliers et des sessions de sensibilisation dans tout le pays, rassemblant les parties prenantes, dont

les dirigeants des partis politiques, les agents électoraux, les femmes et les représentants de la jeunesse, pour débattre de divers sujets de préoccupation.

46. Dans l'ensemble, l'appareil de sécurité ivoirien a connu de profondes mutations, ce qui s'est traduit par : a) l'amélioration de la capacité des institutions chargées de la sécurité; b) l'adoption de trois textes de loi afférents à l'organisation et la planification de la défense nationale et des forces et institutions chargées de la sécurité; c) le renforcement de la confiance entre les acteurs de la sécurité du pays, qui transparaît dans le transfert progressif des tâches de sécurité de l'ONUCI au pays; et d) l'avancement de la décentralisation du secteur de la sécurité grâce à la mise en place de conseils de sécurité régionaux dans les 31 régions du pays. Les incidences des réformes se sont ressenties dans le renforcement des capacités du secrétariat du Conseil national de sécurité, de la Commission de défense et de sécurité de l'Assemblée nationale et des acteurs non étatiques, notamment les organisations de la société civile et les médias. La décentralisation des réformes de l'appareil de sécurité, objectif primordial du processus, aide les acteurs locaux concernés à comprendre la stratégie de réforme du secteur de la sécurité nationale et à participer activement à sa mise en œuvre. L'ONUCI a appuyé le processus de réforme par toute une série d'activités, notamment des formations ciblées, des informations et des conseils techniques destinés au secrétariat du Conseil national de sécurité, ainsi que par des activités conjointes de renforcement des capacités avec l'équipe de pays des Nations Unies par l'intermédiaire du Groupe de travail sur la réforme de l'appareil de sécurité présidé par l'ONUCI, et a également appuyé les initiatives de réforme relatives aux forces et institutions de défense et de sécurité grâce à ses bureaux de police et ses bureaux militaires.

47. Par l'intermédiaire du Service de la lutte antimines, l'ONUCI a collaboré avec les autorités nationales pour la sécurisation appropriée et efficace des armes et des munitions, notamment par la remise en état ou la construction de 46 dépôts d'armes et de munitions dans l'ensemble du pays. L'ONUCI a également organisé des activités de renforcement des capacités pour appuyer l'amélioration des compétences des agents des FRCI et de la police et la gendarmerie nationales concernant la gestion des risques d'explosion, la gestion des stocks d'armes et l'élimination des armes et munitions excédentaires ou périmées.

Réalisation escomptée 3.1: Accomplissement de progrès sur la voie de la réconciliation nationale et du renforcement de la cohésion sociale, et instauration d'un climat politique propice à la tenue d'élections libres, régulières, transparentes et sans exclusive en 2015/16

Indicateurs de succès prévus

Amélioration de la capacité du Parlement et du respect par celui-ci du principe de responsabilité grâce à la participation active des députés aux débats des commissions permanentes et à l'adoption de lois essentielles (nombre de lois adoptées : 2013/14 : 34; 2014/15 : 35; 2015/16 : 35)

Indicateurs de succès effectifs

25 lois essentielles ont été adoptées avec la participation active des députés aux travaux des commissions permanentes (11 lois ont été adoptées au cours de la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015 et 14 lois ont été adoptées au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2016)

Le nombre moins élevé que prévu de lois s'explique par l'accent mis sur l'élection présidentielle du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015. Le Parlement a adopté tous les projets de loi présentés par le Gouvernement au cours de la période considérée

Renforcement de la confiance entre les parties prenantes au moyen d'un dialogue politique efficace et sans exclusive, et suivi des résultats

Pour renforcer le Cadre permanent de dialogue, parrainé par le Gouvernement, et dans le cadre de la mission de bons offices de la Représentante spéciale du Secrétaire général, l'ONUCI a facilité le dialogue et la médiation entre les acteurs locaux et nationaux et les parties prenantes pour la consolidation de la paix et la réconciliation nationale

Aucun retour à la violence n'a été observé dans aucun des points névralgiques où le dialogue intercommunautaire a été promu, ce qui a pu être constaté au moyen d'évaluations systématiques à l'issue des activités menées sous la forme d'entretiens avec les parties prenantes pour évaluer les évolutions sociales (les parties prenantes étant les autorités locales, les chefs traditionnels, les représentants des organisations de la société civile et les représentants d'associations de jeunes et de femmes). L'ONUCI a mené à bien ces évaluations au cours des visites sur le terrain à l'aide d'une équipe intégrée composée de la Section des affaires civiles et de la Section des droits de l'homme, ainsi que d'observateurs militaires et d'observateurs de la Police des Nations Unies)

Organisation d'activités axées sur le dialogue intercommunautaire à l'intention de 1 500 acteurs de la société civile (représentants des groupes de jeunes, des groupes de femmes et des groupes religieux, autorités locales et cadres) en vue de réduire le risque de conflit dans les zones à haut risque et de contribuer à la création de conditions propices à la tenue d'élections libres, régulières, sans exclusive et transparentes

10 070 acteurs (y compris 4 857 femmes) ont participé à ces activités d'appui à la prévention et au règlement des conflits locaux

Le nombre plus élevé que prévu de personnes ayant reçu la formation dénote un intérêt profond de la population pour la paix et la réconciliation à tous les niveaux de la société tout au long des opérations électorales pour le scrutin présidentiel. Le rôle moteur de l'ONUCI a également été crucial pour mobiliser les autorités locales, du Ministère de l'intérieur en passant par les sous-préfets jusqu'aux chefs de village. Le recours fréquent à des mesures incitatives (telles que des projets à effet rapide) et à des activités d'information de proximité destinées au public visant à sensibiliser les parties prenantes et promouvoir l'appropriation des initiatives de renforcement des capacités

30 réunions/formations/événements ont eu lieu, faisant intervenir entre 4 et 40 personnes, en majorité des jeunes et des femmes

Deux grandes cérémonies (le lancement de la campagne pour des élections pacifiques le 3 octobre 2015 et la célébration de la Journée internationale de la femme le 9 mars 2016) ont réuni 700 et 900 participants, dont 600 et 800 femmes, respectivement, ainsi que les chefs religieux et traditionnels et les autorités administratives, soit un total d'environ 1 700 personnes, dont 1 400 femmes

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre)	Observations
<p>Fourniture d'un appui politique et facilitation du dialogue visant à faire avancer la réconciliation nationale et à instaurer un climat politique propice au bon déroulement d'élections paisibles et sans exclusive, notamment au moyen des activités suivantes : organisation de 5 forums avec les principaux partis politiques et des groupes de la société civile pour régler les questions liées aux élections; tenue de 12 réunions de haut niveau entre la Représentante spéciale du Secrétaire général et les principaux acteurs ivoiriens; animation de 2 ateliers de médiation visant à recenser les intérêts fondamentaux des différentes parties et à promouvoir la compréhension mutuelle; échanges réguliers avec les communautés et les autorités locales en vue de renforcer les moyens d'alerte rapide</p>	Oui	<p>Cinq journées des Nations Unies ont été organisées dans tout le pays (Vavoua, Dimbokro, Oumé, Danané, Katiola), notamment des rencontres avec les acteurs politiques locaux pour promouvoir un environnement politique propice au bon déroulement d'élections pacifiques et sans exclusive</p> <p>Au moins 50 réunions de haut niveau se sont tenues entre la Représentante spéciale du Secrétaire général et les principales parties prenantes ivoiriennes dans le cadre de l'élection présidentielle d'octobre 2015 et des préoccupations en matière de réconciliation nationale et de cohésion sociale</p> <p>L'élection présidentielle a permis de saisir l'occasion unique qui se présentait pour amplifier le désir réel des Ivoiriens de progresser ensemble dans la bonne direction. Dans la situation complexe de la Côte d'Ivoire avec des parties prenantes aux intentions diverses, il devenait crucial pour la Représentante spéciale du Secrétaire général de faciliter la conclusion d'alliances stratégiques entre les groupes d'intérêts, fondées sur le socle commun des intérêts nationaux; d'où un taux de réalisation plus élevé que celui escompté. La Représentante spéciale a facilité l'organisation de 2 sessions de médiation (à Ouragahio et à Dania) visant à tempérer les tensions intercommunautaires à l'approche de l'élection présidentielle d'octobre 2015</p>
<p>Organisation de réunions trimestrielles pour assurer le suivi de la mise en œuvre de l'accord-cadre conclu entre l'équipe de pays des Nations Unies et le Parlement en vue d'aider les députés à s'acquitter efficacement de leurs fonctions</p>	Oui	<p>L'équipe de pays des Nations Unies a organisé 5 réunions avec des députés pour les aider à s'acquitter de leurs fonctions</p>
<p>Organisation d'activités destinées à promouvoir le dialogue, la réconciliation et la cohésion sociale, en particulier dans les zones à haut risque, notamment des réunions mensuelles avec les acteurs concernés, 10 activités axées sur le dialogue intercommunautaire visant à apaiser les tensions dans les régions exposées aux conflits et à promouvoir le renforcement de la confiance entre</p>	Oui	<p>13 dialogues intercommunautaires ont été organisés à l'intention de 4 250 participants, dont 1 422 femmes</p> <p>Le nombre plus élevé que prévu de personnes qui y ont participé s'explique par le véritable intérêt de la population, à tous les niveaux de la société, pour la paix et la réconciliation. Cela allait du personnel local des ministères aux</p>

les communautés et 3 ateliers de renforcement des capacités de gestion et de règlement des conflits électoraux à l'intention des jeunes, des dirigeantes, des autorités locales et des cadres

fonctionnaires des autorités locales et aux chefs de village. Les activités d'information de proximité destinées au public ont également servi à sensibiliser les parties prenantes et à promouvoir l'appropriation des initiatives de dialogue intercommunautaire. En outre, d'autres dialogues intercommunautaires ont été mis à profit grâce au soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Fonds pour la consolidation de la paix à Bayota-Logouata (23 septembre 2015), Ouragahio (23 septembre 2015), Divo (6 octobre 2015), Lakota (8 octobre 2015) et Néko-Lakota (20 novembre 2015)

3 ateliers sur la prévention des conflits et sur les élections pacifiques ont été organisés avec des représentants des femmes et de la jeunesse et des dirigeants communautaires à San-Pédro (1^{er} septembre 2015), Bloléquin (2 octobre 2015) et Sassandra (9 octobre 2015)

Conception et mise en œuvre d'une campagne d'information à l'échelle nationale visant à appuyer les activités de l'ONUCI et à instaurer un climat électoral paisible, comprenant la production et la distribution de 85 000 documents imprimés (par exemple dépliants et affiches) et d'articles promotionnels portant un message (notamment des T-shirts, des blocs-notes, des sacs, des casquettes et des stylos-bille); la production et la diffusion régulière sur les stations de radio de 10 programmes thématiques et annonces; la mise à disposition de 50 stations de radio locales d'émissions d'ONUCI FM prêtes à la diffusion; et la production de 2 vidéos thématiques destinées à être projetées sur le terrain

Oui Une campagne d'information à l'échelle nationale a été mise en œuvre pour appuyer les activités de l'ONUCI et instaurer un climat électoral paisible pour l'élection présidentielle d'octobre 2015, notamment :

Production/distribution de 85 000 articles promotionnels, comprenant des dépliants, des affiches, des T-shirts, des blocs-notes, des sacs, des casquettes et des stylos-bille

10 programmes thématiques et annonces ont été produits et diffusés à la radio

Mise à disposition de programmes prêts à la diffusion pour 50 stations de radio locales

2 vidéos thématiques ont été produites pour être projetées sur le terrain

Organisation, par 10 bureaux extérieurs, de 280 activités de communication à 280 emplacements dans le pays, notamment des sessions de l'ONUCI-TOUR, 5 journées des Nations Unies dans 5 villes et 5 séminaires dans 5 zones urbaines, en vue d'établir un dialogue avec les autorités locales, les députés, les membres des forces de sécurité, les dirigeants traditionnels et religieux, les représentants de la communauté, les groupes de femmes, les animateurs des mouvements de jeunesse et les médias, l'objectif étant de contribuer à instaurer un climat pacifique pour l'élection

Oui 280 activités de communication ont été organisées au niveau de la communauté par l'intermédiaire de 10 bureaux extérieurs comprenant : des sessions de l'ONUCI-TOUR; 5 journées des Nations Unies dans 5 villes; 5 séminaires dans 5 zones urbaines avec les autorités locales, les députés, les forces de sécurité, les chefs traditionnels, les chefs religieux, les représentants de la communauté, les groupes de femmes et les animateurs des mouvements de jeunesse; et des campagnes médiatiques et des campagnes de

présidentielle en 2015 et de promouvoir la réconciliation nationale

Exécution de 30 projets à effet rapide à l'appui de la mission de bons offices de la Représentante spéciale du Secrétaire général; remise en état des infrastructures publiques en vue de promouvoir la cohésion sociale et le règlement des conflits; réalisation de 14 projets à effet rapide, dont 9 à l'appui des activités de communication, 4 en soutien à la décentralisation de la responsabilité de la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité et 1 touchant au contrôle démocratique du secteur de la sécurité

sensibilisation dans 7 universités dans tout le pays afin d'instaurer un climat pacifique entre les étudiants à la suite de l'élection présidentielle d'octobre

Oui 49 projets à effet rapide ont été exécutés à l'appui de la mission de bons offices de la Représentante spéciale du Secrétaire général

13 projets à effet rapide ont été exécutés à l'appui des activités de communication

2 projets à effet rapide ont été exécutés en soutien à la décentralisation de la responsabilité de la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité

1 projet à effet rapide a été exécuté à l'appui du contrôle démocratique du secteur de la sécurité

Un nombre plus important que prévu de projets à effet rapide ont été exécutés afin de parvenir à un effet global maximal, en particulier dans les zones névralgiques prioritaires et afin de créer un climat propice à l'élection présidentielle pacifique. Des projets de moindre envergure ont été exécutés, couvrant tous les lieux classés zones névralgiques en Côte d'Ivoire.

Réalisation escomptée 3.2: Accomplissement de progrès vers la restructuration des institutions de défense et de sécurité et renforcement des capacités des mécanismes civils de contrôle et d'application du principe de responsabilité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réalisation de progrès dans la mise en œuvre de réformes essentielles visant à permettre aux forces de sécurité et de défense de s'acquitter de leurs tâches avec efficacité et professionnalisme dans l'ensemble du pays, notamment par l'adoption de mesures de confiance

Les forces de sécurité redéployées en Côte d'Ivoire ont été formées et équipées et sont capables d'agir de façon cohérente et efficace, avec une meilleure coordination, conformément aux principes déontologiques essentiels

7 équipes du Centre de coordination des décisions opérationnelles ont été déployées en vue d'aider à réduire les taux de criminalité dans les grandes villes : Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, San-Pédro, Korhogo, Abengourou et Duékoué

4 régions militaires ont été établies de facto et sont opérationnelles

L'attentat terroriste perpétré en mars 2016 a permis de constater l'amélioration de la préparation et des interventions opérationnelles

Les lois de programmation militaire et de programmation des forces de sécurité intérieure (2016-2020) ont permis à l'État de consolider les acquis et de régler les problèmes en

<p>Décentralisation et fonctionnement effectif de l'organe national de conseil et de coordination pour la réforme du secteur de la sécurité, et mise en œuvre coordonnée, par la société civile et les institutions chargées de la sécurité, de la réforme du secteur de la sécurité aux niveaux local et national</p>	<p>suspens, conformément à la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité</p> <p>Des activités civiles et militaires exécutées par les FRCI avec l'appui de l'ONUCI ont contribué à améliorer les relations entre les populations locales et les forces de sécurité et de défense</p> <p>L'appui fourni au secrétariat du Conseil national de sécurité s'est traduit par la création, dans chacune des 31 régions du pays, d'un conseil régional de sécurité exerçant une fonction d'organe de coordination stratégique à l'instar du Conseil de sécurité nationale au niveau central. Sous la direction des préfets, et mettant à contribution l'ensemble des acteurs de la sécurité, les conseils régionaux de sécurité ont pour mission : a) de renforcer le principe d'une participation sans exclusive; b) d'approfondir le sens des responsabilités dans la mise en œuvre décentralisée de la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité; c) de promouvoir la cohésion avec les populations locales; d) de favoriser une collecte d'informations efficace pour le développement d'une capacité d'appréciation des situations, la surveillance et l'alerte rapide; e) promouvoir la gestion et le règlement des conflits au niveau local; et f) offrir un moyen de communication unique pour mieux relayer les informations venant du terrain auprès des décideurs au niveau central et, inversement, transmettre les instructions et directives opérationnelles émanant du Conseil national de sécurité aux acteurs locaux</p> <p>La sensibilisation de la société civile aux réformes du secteur de la sécurité a été renforcée grâce, d'une part, à l'organisation d'activités civiles et militaires sur le terrain, qui contribuent à instaurer la confiance entre les forces de sécurité et les populations, d'autre part, à une participation plus importante aux plateformes de dialogue inclusif comme les « réunions casse-croûte »</p>
<p>Application d'un nouveau code de justice militaire (2014/15 : adoption; 2015/16 : application)</p>	<p>Un projet de plan relatif à la réforme de la justice militaire a été élaboré en novembre 2015 et finalisé en avril 2016. Au mois de septembre 2016, il attendait encore une approbation ministérielle</p>

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre)</i>	<i>Observations</i>
<p>Fourniture de conseils et d'assistance technique sur une base bimensuelle à l'organe national de coordination de la réforme du secteur de la sécurité, dans le cadre des structures gouvernementales compétentes</p>	<p>Oui</p>	<p>Appuyant le secrétariat du Conseil national de sécurité, principal organe national de coordination de la réforme du secteur de la sécurité, l'ONUCI a systématiquement encouragé, renforcé et intensifié l'appropriation nationale des différentes activités qui ont été</p>

<p>Organisation, à l'intention de la Commission de sécurité et de défense de l'Assemblée nationale et de la société civile, de 2 stages de formation et de 2 séminaires sur la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité et le contrôle démocratique</p>	<p>menées, noué des liens durables avec tous les acteurs de la réforme du secteur de la sécurité dans le pays et favorisé la mise en œuvre de réformes du contrôle démocratique.</p> <p>En outre, par l'intermédiaire de trois groupes de travail, l'ONUCI a organisé une campagne de sensibilisation sur les nouveaux problèmes de sécurité nationale, la façon de les prévenir, renforçant ainsi les capacités de suivi et d'évaluation du secrétariat du Conseil national de sécurité en ce qui concerne la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité et sa décentralisation</p> <p>Oui Un séminaire commun pour l'ensemble des 46 membres de la Commission de sécurité et de défense de l'Assemblée nationale (au lieu des 2 séminaires prévus à l'intention de 2 groupes plus restreints) a eu lieu en décembre 2015 afin d'examiner les résultats de l'atelier, organisé à l'intention des membres, sur l'autoévaluation des capacités parlementaires .</p> <p>Un stage de formation commun de 2 jours sur le leadership collaboratif destiné aux 46 membres de la Commission de sécurité et de défense (au lieu des 2 séminaires prévus à l'intention de 2 groupes plus restreints), prévu au cours de la période considérée, s'est tenu au début du mois de juillet 2016.</p> <p>En outre, un projet d'assistance parlementaire a été élaboré afin de mettre en place un appui technique (mise à disposition de 34 assistants parlementaires) destiné à renforcer l'efficacité des fonctions de contrôle des membres du Parlement. Cette activité a été transférée au PNUD dans le cadre de la transition de l'ONUCI</p>
<p>Fourniture d'un appui aux activités de communication et de sensibilisation menées par le Gouvernement concernant la réforme du secteur de la sécurité, parmi lesquelles l'organisation de 12 séminaires sur la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité à l'intention des autorités locales et des organisations de la société civile</p>	<p>Oui 11 activités de communication et de sensibilisation dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité ont été réalisées, comme décrit ci-après, sachant qu'une activité n'a pu être menée en raison de la préparation par le Gouvernement de l'élection présidentielle d'octobre 2015 et de la formation par la suite d'un gouvernement</p> <p>L'ONUCI a participé à 2 activités civiles et militaires organisées par les FRCI à Daloa et à Bouaké, notamment à la présentation d'exposés</p>

Promotion d'une meilleure intégration transversale de la problématique hommes-femmes dans les forces de sécurité nationales et les organismes chargés du maintien de l'ordre dans le pays par la fourniture de conseils techniques; la mise en œuvre, sous la conduite de la gendarmerie, de la police et des forces de sécurité, d'au moins 3 initiatives visant à promouvoir l'amélioration de la représentation des femmes dans leurs rangs; et la réalisation d'une évaluation des besoins des femmes et de leur rôle dans la réforme du secteur de la sécurité par l'intermédiaire d'une analyse de la situation dans 2 préfectures de police et 2 brigades de gendarmerie

sur le processus de réforme du secteur de la sécurité et le concept de l'armée-nation

L'ONUCI a participé au lancement du séminaire d'études stratégiques à Yamoussoukro en présentant un exposé sur le concept de l'armée-nation

L'ONUCI a participé à 7 visites de sensibilisation dans le cadre de l'ONUCI Tour, organisées en coordination avec les autorités locales à Botro, Maféré, Bonoua, Bouaké, Béoumi, Azaguié et Arrah, et a fait des exposés sur la réforme du secteur de la sécurité et le rôle de la société civile et des populations locales

L'ONUCI a mené des activités de sensibilisation à Bouaké en vue d'encourager la cohésion entre populations locales et forces de sécurité

Oui Les FRCI ont organisé 5 modules de formation sur la problématique hommes-femmes et la réforme du secteur de la sécurité à l'intention des forces de sécurité et de défense à Abidjan et dans le secteur ouest (Daloa, Guiglo, San-Pédro et Man)

Un réseau de coordonnateurs de la réforme du secteur de la sécurité spécialistes de la problématique hommes-femmes et issus des principales institutions locales chargées de la sécurité a été mis en place dans le secteur est et sera également opérationnel dans le secteur ouest avant fin octobre 2016, l'objectif étant de renforcer l'appropriation locale et la durabilité de l'intégration de la problématique hommes-femmes dans la réforme du secteur de la sécurité

Des activités de sensibilisation et des initiatives de renforcement des capacités thématiques ont été organisées à l'intention des coordonnateurs

Une séance thématique sur la problématique hommes-femmes a été organisée à l'intention des forces de police de la région de Gbêkê

Des cadettes ont été admises à l'École de gendarmerie. Le 7 juin 2016, 18 femmes sous-officiers de gendarmerie ont obtenu une promotion

Pour promouvoir l'égalité des sexes dans les forces de police, le Fonds pour la consolidation de la paix a contribué à rénover et équiper les dortoirs des femmes de la gendarmerie

Fourniture d'une assistance technique au Gouvernement, dans le cadre de réunions mensuelles, concernant la réforme du système de justice militaire, notamment la révision du Code de procédure militaire, dans le respect des normes internationales en matière de régularité de la procédure

Organisation de 6 activités de renforcement de la confiance à l'intention des FRCI dans l'ensemble du pays, dont des stages de formation aux compétences non techniques (normes internationales, code de conduite militaire, problématique hommes-femmes, droits de l'homme, VIH/sida, droit humanitaire)

Fourniture de conseils et organisation de stages de formation sur la réglementation et les procédures douanières à l'intention de 100 agents des douanes, en collaboration avec les autorités douanières ivoiriennes

Fourniture d'un appui, par des activités de conseil, de formation et de remise en état d'infrastructures, afin de réduire la menace que constituent les installations de stockage de munitions non

Oui L'ONUCI a fourni un appui technique aux initiatives en cours de réforme de la justice militaire et présenté en novembre 2015 un projet de plan relatif à la réforme de la justice militaire, qui a été finalisé en avril 2016 et attendait encore une approbation ministérielle au mois de novembre 2016

Oui 10 stages de formation aux compétences non techniques destinés aux forces de défense et de sécurité ont été organisés conjointement avec les FRCI à Abidjan et dans les secteurs de Daloa, San-Pédro, Guiglo, Man et Yamoussoukro

6 petits déjeuners-débats ont été organisés à l'intention des officiers supérieurs des FRCI en vue de renforcer la cohésion en leur sein et de promouvoir la collaboration horizontale. L'initiative s'est renforcée en 2016 avec le lancement des séances militaires interactives, auxquelles participaient les jeunes et au cours desquelles était organisé un débat sur les relations entre civils et militaires dans le cadre de la réconciliation nationale

617 Agents des douanes, dont 132 femmes, ont participé à 29 stages de formation sur la réglementation et les procédures douanières, et d'autres activités courantes de conseil et de mentorat ont été organisées pour les agents des douanes sur le terrain

Le nombre plus élevé que prévu des agents des douanes ayant reçu une formation s'explique par l'objectif initial modeste qui avait été adopté en raison du manque d'expérience de l'ONU dans la gestion d'un département des douanes (l'ONUCI est la seule mission de maintien de la paix à comporter une composante « douanes ») et parce que, pendant les exercices précédents, les agents des douanes de l'ONU n'avaient guère pu être intégralement déployés. Cependant, pour l'exercice considéré, tous les agents des douanes de l'ONU, ont pour la première fois pu être déployés dans les délais prescrits et ils ont ainsi pu contribuer à la mise en œuvre effective de cette composante du mandat de l'ONUCI.

Oui Par l'intermédiaire du Service de la lutte antimines, 80 % des demandes émises par le Gouvernement pour la construction de nouvelles structures ou la rénovation/remise en état

sécurisées et les mauvaises pratiques en la matière, notamment par les mesures suivantes : réponse favorable à 80 % des demandes émises par le Gouvernement pour la construction de nouvelles structures ou la rénovation/remise en état d'installations existantes de stockage de munitions et d'armes jugées déficientes; fourniture de conseils et organisation de formations à l'intention des membres de la gendarmerie, de la police et des FRCI concernant, entre autres, la protection physique, la gestion des stocks, la neutralisation des explosifs et des munitions, notamment sous l'eau, et la destruction d'engins explosifs improvisés; suivi de l'application des procédures en matière de gestion des stocks

d'installations existantes de stockage de munitions et d'armes ont été honorées

L'ONUCI a construit 6 armureries et remis en état 29 armureries et 4 entrepôts de munitions dans tout le pays

Des coffres et des armoires à munitions ont été fabriqués et installés dans 6 armureries. Le Service de la lutte antimines a également construit des installations centrales de neutralisation à Séguéla qui permettront aux FRCI de neutraliser et de détruire des munitions en toute sécurité

Une formation spécialisée a été dispensée, y compris par la formation de formateurs, à 85 membres des FRCI, de la Police nationale et de la gendarmerie sur la neutralisation des explosifs, notamment des engins explosifs improvisés, et les premiers secours, et 13 visites d'inspection des installations de stockage de munitions ont été effectuées afin de vérifier les pratiques de stockage, de déterminer les lacunes existantes et de remédier au non-respect des directives techniques internationales relatives au stockage de munitions

Composante 4 : ordre public

48. Comme détaillé dans le tableau ci-après, l'ONUCI a continué d'appuyer les services de maintien de l'ordre ivoiriens dans l'ensemble du pays en renforçant leurs capacités institutionnelles et opérationnelles, moyennant l'affectation de personnel à leurs côtés, son assistance et ses conseils techniques. La composante police de l'ONUCI a également effectué des patrouilles, de jour comme de nuit, avec des policiers et des gendarmes locaux, ce qui a contribué à restaurer la confiance de la population dans les services nationaux de maintien de l'ordre.

49. Grâce aux activités de renforcement des capacités menées avec la police et la gendarmerie nationales, notamment les activités de formation, de tutorat et de mentorat, l'ONUCI a contribué à rendre plus efficaces les services de maintien de l'ordre. La composante police de l'ONUCI a fourni des conseils techniques concernant l'élaboration du plan national de sécurité de l'élection présidentielle d'octobre 2015, ce qui a aidé les services de maintien de l'ordre à faire en sorte que l'élection se déroule en toute sécurité. Des initiatives ont également été menées pour renforcer, entre autres, les activités de police de base au regard des principes de police démocratique et de police de proximité, et en ce qui concerne les enquêtes criminelles et la criminalistique, les droits de l'homme, la violence sexuelle et sexuelle, la protection de l'enfance et l'extrémisme violent.

50. La police et la gendarmerie nationales ont été intégralement déployées dans les 109 postes, y compris au poste de police créé récemment dans l'est du pays, et elles ont reçu du mobilier de bureau essentiel et du matériel de maintien de l'ordre, qui

ont été mis à disposition par l'État ou l'ONUCI dans le cadre de ses projets à effet rapide. Le manque de ressources essentielles comme les véhicules de patrouille et le matériel de communication et de répression des émeutes, a continué de limiter la capacité de la police et de la gendarmerie nationales d'assurer efficacement la sécurité dans le pays. Contribuant aux initiatives régionales de sécurité de la Côte d'Ivoire, l'ONUCI a continué d'aider à la mise en place en cours de la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale, créée au titre de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest, en mettant à disposition des locaux à usage de bureaux et en donnant des conseils techniques sur l'élaboration de différentes politiques et réglementations, ainsi que sur l'évaluation des qualifications et le recrutement des 220 membres du personnel de la Cellule.

Réalisation escomptée 4.1: Renforcement de l'ordre public et mise en place, dans la Police nationale et la gendarmerie ivoirienne, de capacités opérationnelles durables

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Les unités de police et de gendarmerie nationales sont opérationnelles dans tout le pays (2013/14 : 100 sur 308; 2014/15 : 308 sur 308; 2015/16 : 328 sur 328)

Objectif atteint

329 postes de police et de gendarmerie (y compris le nouveau poste de police de Bettié-Abengourou, qui ne figurait pas dans le projet initial) sont pleinement opérationnels dans tout le pays (124 commissariats, 5 unités d'intervention rapide et de maintien de l'ordre, 178 brigades départementales de gendarmerie et 22 escadrons mobiles de gendarmerie)

Le nombre plus élevé que prévu de postes de police et de gendarmerie s'explique principalement par la construction par l'État d'un poste de police supplémentaire à Bettié-Abengourou pour faire face à l'augmentation de la criminalité dans cette région

Poursuite des progrès dans la mise en œuvre des quatre volets des plans d'action à court terme créés pour la police en 2014 et des 17 propositions de réformes des services de maintien de l'ordre figurant dans la Stratégie décennale de sécurité nationale

Objectif atteint

Pendant l'exercice considéré, la principale réalisation dans la mise en œuvre des quatre volets des plans d'action à court terme créés pour la police en 2014 a été l'adoption par l'Assemblée nationale, en janvier 2016, de la loi de programmation des forces de sécurité intérieure. La composante police de l'ONUCI a fourni des conseils techniques lors de 2 séances de travail sur la réforme du secteur de la sécurité pour aider ses interlocuteurs de la police et de la gendarmerie nationales à planifier et à mettre au point le plan stratégique pour la mise en œuvre de la loi de programmation des forces de sécurité intérieure

Les principales recommandations relatives à la réforme de la police (notamment celles concernant le nouveau statut civil, le nouvel organigramme et la décentralisation de la police, la création d'une police municipale et la problématique hommes-femmes) ont été incorporées dans les 17 directives de la Stratégie de sécurité nationale pour 2014-2024, adoptée par le Conseil national de sécurité

Remise en service par le Gouvernement des inspections générales des services de police et de gendarmerie afin de renforcer le suivi et l'évaluation de la qualité des services fournis à la population

Dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité, un projet d'organigramme relatif aux inspections générales des services de police et de gendarmerie a été présenté au Ministère de l'intérieur et de la sécurité et est en attente d'approbation

La composante police de l'ONUCI a apporté son assistance aux inspections générales des services de police et de gendarmerie en organisant, le 17 novembre 2016, un séminaire sur le mécanisme d'audit et d'évaluation des services de police et sur la lutte contre les fautes professionnelles et le racket

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre)</i>	<i>Observations</i>
25 185 patrouilles de la Police des Nations Unies (23 postes de police × 3 patrouilles par jour × 365 jours), dont au moins 9 125 effectuées avec la police et la gendarmerie nationales en vue d'appuyer les activités des services nationaux de maintien de l'ordre visant à lutter contre la criminalité et à protéger la population civile dans tout le pays	29 630	Patrouilles de la Police des Nations Unies ont été effectuées dans l'ensemble du pays, dont 18 832 patrouilles de routine et 10 798 aux côtés des forces locales de police et de gendarmerie. Le nombre de patrouilles conjointes plus élevé que prévu s'explique par une plus grande participation de l'ONUCI aux patrouilles des forces de l'ordre locales, notamment pendant la période électorale
21 900 patrouilles des unités de police constituées des Nations Unies (6 unités × 10 patrouilles × 365 jours) et, dans leur périmètre de déploiement, 400 escortes de membres du personnel des Nations Unies non armés dans l'exercice de leurs fonctions	27 646	Patrouilles ont été effectuées par les unités de police constituées des Nations Unies, dont 18 287 avec d'autres éléments de la composante police de l'ONUCI et 3 059 avec des agents des services de maintien de l'ordre ivoiriens. En outre, 2 569 patrouilles de routine renforcées et 3 731 patrouilles d'unités ont été conduites pour protéger les installations des Nations Unies Le nombre plus élevé que prévu de patrouilles s'explique par la nécessité qu'il y a eu d'accroître la fréquence des patrouilles avant, pendant et immédiatement après l'élection présidentielle d'octobre 2015 à Abidjan, à San-Pédro et à Daloa.
	124	Escortes ont été assurées pour le personnel non armé des Nations Unies Le nombre moins élevé que prévu d'escortes s'explique par la réduction des effectifs non armés des Nations Unies et par la diminution du nombre de grandes manifestations auxquelles participe le personnel de l'ONUCI exigeant une escorte.

Conseils et soutien opérationnel aux services nationaux de maintien de l'ordre en vue de l'élaboration d'une stratégie visant à assurer la sécurité lors des élections et appui à la gestion de l'ordre public durant le processus électoral (17 ateliers de formation des formateurs et 16 séminaires à l'intention de 1 940 policiers et gendarmes)

Oui L'ONUCI et les forces ivoiriennes ont élaboré et appliqué ensemble un plan de sécurité pour l'élection. En prévision de celle-ci, la composante police de l'ONUCI a mené plusieurs activités de formation aux fins du renforcement des capacités et de la prévention des conflits à l'intention de plus de 5 000 policiers et gendarmes, ainsi que de préfets. Divers sujets ont été couverts : planification stratégique, rôle et responsabilité de la police pendant les élections et gestion démocratique des foules. Des manœuvres conjointes ont également été organisées avec des services ivoiriens de maintien de l'ordre dans le cadre du transfert des compétences et en vue de renforcer la cohésion entre les différentes forces nationales chargées de la sécurité lors de l'élection présidentielle

Les 17 ateliers de formation des formateurs et 16 séminaires ont été organisés, comme prévu, à l'intention de 1 940 policiers et gendarmes

En outre, 96 stages de formation des formateurs, dont ont bénéficié 3 432 policiers et gendarmes, ont été organisés avec le soutien financier de l'Agence japonaise de coopération internationale et du Fonds pour la consolidation de la paix

Services de conseils et d'assistance technique en vue de la restructuration et du renforcement de la Police nationale, y compris l'amélioration de la gestion des ressources humaines de la Direction générale de la Police nationale grâce à des conseils sur la mise en place d'un système informatisé et d'une base de données à cet effet

Oui La composante police de l'ONUCI a aidé la Direction générale de la Police nationale à installer des ordinateurs et du matériel informatique en vue de l'instauration d'un système informatisé de gestion de ressources et de la constitution d'une base de données à cet effet

Aide et conseils quotidiens, dans le cadre du partage des locaux avec les forces de l'ordre nationales, sur la réorganisation et le rééquipement des services de police centraux et régionaux et la création d'un système intégré et centralisé de communication et de coordination

Oui Aide et conseils quotidiens, dans le cadre du partage des locaux avec les forces de l'ordre nationales, sur la réorganisation et le rééquipement des services de police centraux et régionaux et la création d'un système intégré et centralisé de communication et de coordination

Aide et conseils quotidiens en vue du renforcement des capacités des services nationaux de police scientifique en matière de protection des lieux de crime, d'identification des auteurs et d'archivage des dossiers pénaux

Oui La composante police de l'ONUCI a donné quotidiennement aux unités de police et aux brigades de gendarmerie de l'ensemble du pays des conseils en matière de criminalistique, de protection des lieux de crime et d'identification des auteurs. Au total, elle a aidé la police, la gendarmerie et les fonctionnaires de l'administration pénitentiaire ivoiriens à procéder à l'identification formelle de 6 091

<p>Poursuite des activités de conseils et d'assistance technique en vue du renforcement de la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale, notamment auprès des coordonnateurs nationaux, afin de les aider à mettre au point une réglementation juridique et des procédures dans ce domaine</p>	<p>personnes placées en détention provisoire ou incarcérées et à archiver des dossiers pénaux.</p> <p>96 séances de renforcement des capacités ont été organisées sur les techniques visant à protéger les lieux d'un crime et à procéder à une analyse pratique des comptes rendus sur les incendies (incendies et explosifs), les méthodes « de détection et d'analyse des résidus » (chimie) et le marquage des armes et des munitions (balistique), à l'intention du personnel des laboratoires de criminalistique d'Abidjan et de Vridi.</p> <p>Oui La composante police de l'ONUCI a recommandé la pleine mise en service de la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale. Un site a donc été choisi pour accueillir la Cellule et ses trois plus hauts responsables ont été nommés (le Directeur des opérations, le 18 décembre 2015, le Directeur adjoint chargé des enquêtes et des opérations, le 16 février 2016 et le Directeur adjoint chargé de la documentation et de l'analyse, le 16 février 2016).</p> <p>En avril 2016, la composante police de l'ONUCI avait fourni un appui technique pour la sélection du personnel en évaluant les qualifications des candidats retenus et en organisant une formation de base à leur intention (220 agents des services de maintien de l'ordre, y compris de la police et de la gendarmerie nationales, des services des eaux et des forêts, des douanes et de la police maritime).</p>
<p>Conseils et assistance technique quotidiens en vue de mettre en œuvre le mécanisme de sélection du personnel de police, le plan d'action policière et la réforme de la gendarmerie</p>	<p>Non Les instructions relatives au mécanisme de sélection et les modalités de sa mise en œuvre ont été élaborées et transmises au Ministère de l'intérieur et de la sécurité pour approbation, ce qui, au mois de novembre 2016, n'a pas encore été fait. Le manque de volonté politique est la difficulté majeure à laquelle se heurte la mise en œuvre du mécanisme. Les autorités ivoiriennes préfèrent ne pas devoir vérifier les qualifications des officiers en service actif. La vérification ne s'appliquera qu'aux nouvelles recrues.</p> <p>La composante police de l'ONUCI a régulièrement fait des exposés sur l'état de mise en œuvre du mécanisme à l'occasion de réunions de coordination sur les efforts menés par le Gouvernement dans ce domaine auxquelles participent tous les acteurs internationaux.</p>

<p>Assistance quotidienne en vue de promouvoir le principe de police de proximité et de le faire appliquer par la police ivoirienne, conformément aux normes internationales, et en vue de créer et de rendre opérationnelles, dans la police et la gendarmerie, des unités d'enquête spéciales chargées de lutter contre les violences faites aux enfants et aux femmes</p>	<p>La mise en œuvre du plan d'action policière et de la réforme de la gendarmerie se poursuit au regard de l'adoption et de l'entrée en vigueur de la loi de programmation militaire (2016-2020) et de la loi de programmation des forces de sécurité intérieure (2016-2020)</p> <p>Oui 3 541 policiers et gendarmes ivoiriens ont été encadrés par la composante police de l'ONUCI, qui leur a dispensé des conseils à divers titres : égalité des sexes, violence sexuelle et sexiste, protection de l'enfance et protection des groupes vulnérables .</p> <p>3 réunions et 12 visites sur le terrain ont été organisées en vue de la mise en place de services d'accueil pour les femmes dans 9 commissariats et 3 postes de gendarmerie pendant le prochain exercice.</p>
<p>Organisation de 36 ateliers de formation des formateurs sur le maintien de l'ordre public à l'intention de 2 645 policiers et gendarmes</p>	<p>18 Ateliers de formation de formateurs sur le maintien de l'ordre public ont été menés par la composante police de l'ONUCI à l'intention de 362 gendarmes et policiers. En outre, les 27 et 28 août 2015, la composante police de l'ONUCI a organisé un deuxième séminaire de haut niveau sur la gestion démocratique des foules à Grand-Bassam, auquel ont participé 82 personnes, à savoir 62 préfets de région et les commandants de 20 unités d'intervention de la police et de la gendarmerie.</p> <p>Les activités opérationnelles quotidiennes de la police et de la gendarmerie nationales les ont empêchées de faire participer davantage de leurs agents aux ateliers de formation de formateurs. Le départ des formateurs de la composante police de l'ONUCI, dû à son retrait progressif, explique également un résultat moins élevé que prévu.</p>
<p>9 projets à effet rapide visant à appuyer la remise en état et l'équipement des installations de la gendarmerie et de la police</p>	<p>9 Projets à effet rapide ont été mis en œuvre pour faciliter le rétablissement de l'ordre public, en particulier pour : a) remettre en état le poste de gendarmerie d'Adzopé; b) remettre en état le poste de police de Bouna et lui fournir du matériel informatique et du matériel de bureau; c) rénover les installations de la brigade de gendarmerie de Sandégué et lui fournir du matériel; d) fournir du matériel informatique et du matériel de bureau au poste de police et à la brigade de gendarmerie de Bangolo; e) remettre en état le poste de police de Tabou; f) fournir du matériel informatique et du matériel de bureau à</p>

5 rencontres avec la composante police de la MINUL dans le cadre de la coopération entre missions en vue de partager des informations sur les conditions de sécurité à la frontière et d'améliorer la gestion du contrôle des frontières en menant des initiatives coordonnées avec les services de police locaux

l'école de gendarmerie de Toroguhé; g) remettre en état la Chefferie Santé de la gendarmerie nationale et lui fournir du matériel informatique et du matériel de bureau; h) remettre en état les installations de l'escadron de gendarmerie de Man et lui fournir du matériel informatique; et i) remettre en état et équiper l'infirmerie de l'École de gendarmerie d'Abidjan.

- 1 Rencontre a été convoquée le 7 juin 2016, avec l'appui de l'ONUCI et de la MINUL, pour relancer les efforts menés en matière de sécurité et de stabilisation à la frontière ivoiro-libérienne.

Le nombre moins élevé que prévu de rencontres s'explique par la fermeture de la frontière ivoiro-libérienne jusqu'au 8 septembre 2016.

Composante 5 : appui

51. La composante appui englobe les activités de la Division de l'appui à la mission, de la Section de la sécurité et de l'Équipe déontologie et discipline. Durant l'exercice, des services logistiques et administratifs et des services de sécurité ont été assurés au personnel des services organiques afin d'aider l'ONUCI à s'acquitter de son mandat en exécutant les produits correspondants, en améliorant encore ses services et en réalisant des gains d'efficacité. Le projet de budget ne prévoit pas d'achat de nouveau matériel, hormis les articles indispensables pour préserver la sécurité et la capacité d'intervention de la mission. La mission a optimisé encore ses moyens aériens en cessant d'utiliser un avion Lear Jet et un hélicoptère Mi-8 à partir de janvier 2016 et en remplaçant un avion Dash-8 par un appareil de plus petite capacité de type Beech ou équivalent pour l'exercice. Avec la création de la Force d'intervention rapide, la mission compte un autre hélicoptère en moins puisque 3 hélicoptères Bell ont été remplacés par 1 Mi-17 et 1 Mi-171Sh. Le parc automobile a été réduit de 44 véhicules légers de transport de passagers, pour tenir compte de la réduction des effectifs et de la diminution du nombre de sites. Aucun nouveau projet de construction important n'a été entrepris au cours de l'exercice. Dans le cadre des préparatifs de sa transition, la mission a accordé une importance particulière au programme de renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national, en privilégiant les voyages à l'intérieur de la zone de la mission pour former le personnel et la diminution du coût de la formation.

Réalisation escomptée 5.1 : Amélioration de l'efficacité et de l'efficacité de l'appui apporté à l'Opération dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

5.1.1 Maintien du nombre d'accidents de la route à 1,5 pour 100 véhicules au maximum (2013/14 : 1,6; 2014/15 : 1,5; 2015/16 : 1,5)

Objectif atteint. Le taux d'accidents a été de 1,07 pour 100 véhicules.

Le nombre d'accidents de la route a été plus faible que prévu parce que des activités de formation et une campagne de sensibilisation intensive d'une semaine à la

sécurité routière ont été menées en janvier 2016 à l'intention des militaires, des membres de la police des Nations Unies et du personnel civil.

5.1.2 Progrès accomplis dans la mise en service du progiciel de gestion intégré (Umoja)

L'utilisation d'Umoja a été renforcée durant l'année. Un stage de formation de quatre semaines à la gestion des fonds et à la comptabilité financière animé par un formateur a été organisé à la Base d'appui des Nations Unies à Valence (Espagne) et à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et 26 fonctionnaires des unités à comptabilité autonome et des sections des ressources humaines et des finances y ont participé. La mise en service du groupe 4 d'Umoja et d'Umoja-Extension 1 à la mission s'est déroulée avec succès à la fin de l'exercice 2015/16.

Réalisation escomptée 5.2 : Entrée en fonctions des Volontaires des Nations Unies sélectionnés au plus tard 8 semaines après la date de départ des anciens titulaires des postes concernés

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

5.2.1 Nombre moyen de semaines entre la date de sélection et la date d'arrivée des Volontaires des Nations Unies (2013/14 : 9 semaines; 2014/15 : 8 semaines; 2015/16 : 7 semaines)

Objectif atteint. Durant l'exercice considéré, l'entrée en fonctions des nouveaux Volontaires des Nations Unies se faisait 7 semaines après leur sélection.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre) Observations*

Amélioration des services

Gestion plus efficace du carburant grâce au raccordement des sites d'intervention au réseau national

Oui Durant l'exercice 2015/16, les bases de l'ONUCI au camp AK et à Man ont été raccordées au réseau national de distribution d'électricité. Les groupes électrogènes des bases raccordées au réseau national n'étaient utilisés qu'en cas de coupure de courant, ce qui a permis d'assurer une gestion plus efficace du carburant et de réduire sensiblement la consommation de carburant.

Militaires, policiers et personnel civil

Déploiement, relève et rapatriement de 5 245 membres des contingents, 192 observateurs militaires, 500 policiers des Nations Unies et 1 000 membres des unités de police constituées au maximum

Oui Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de :
4 530 membres des contingents
177 observateurs militaires
428 membres de la Police des Nations Unies
868 membres des unités de police constituées

Vérification, surveillance et inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien autonome destiné aux militaires et au personnel de police

Oui 23 contingents (16 contingents militaires et 7 unités de police constituées) ont été inspectés.

738 inspections périodiques et opérationnelles ont été effectuées.

8 inspections finales ont été effectuées.

2 381 pièces de matériel majeur, dont des pièces entrant dans les 14 catégories de matériel de soutien autonome, ont été inspectées.

437 rapports d'inspection ont été élaborés et présentés en vue du remboursement des pays fournisseurs de contingents.

Entreposage et distribution de 422 tonnes de rations et d'une réserve de 7 jours de rations de combat sur 8 sites de l'ONUCI (Abidjan : 2; secteur est : 3; secteur ouest : 3), ainsi que d'une réserve de 14 jours de rations de combat et d'eau pour les membres des contingents et des unités de police constituées sur 39 sites

Oui Entreposage et distribution de 269 tonnes de produits frais (soit une réserve de 28 jours et des stocks opérationnels pour 28 jours), de 92 436 rations de combat (soit une réserve de 14 jours sur les sites et de 7 jours en entrepôt) et de 372 780 litres d'eau en bouteille (soit une réserve de 14 jours sur les sites et de 7 jours en entrepôt) pour les contingents et les unités de police constituées sur 23 sites (en raison de la fermeture de 13 sites).

Administration d'un effectif moyen de 1 225 membres du personnel civil, dont 358 recrutés sur le plan international, 713 recrutés sur le plan national, 154 Volontaires des Nations Unies et 8 membres du personnel fourni par des gouvernements

Oui Administration d'un effectif moyen de 1 090 membres du personnel civil, dont 299 recrutés sur le plan international, 649 recrutés sur le plan national, 134 Volontaires des Nations Unies, 7 membres du personnel fourni par des gouvernements et 1 titulaire d'un emploi de temporaire.

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline destiné à l'ensemble des militaires, des policiers et du personnel civil (formation, prévention, surveillance et mesures disciplinaires en cas de conduite répréhensible)

Oui L'ONUCI a mis en œuvre une stratégie en trois volets : a) prévention des comportements répréhensibles; b) application des normes en la matière; c) mesures correctives visant à éliminer l'exploitation et les atteintes sexuelles et tout autre comportement répréhensible.

Tous les nouveaux membres du personnel de l'ONUCI ont suivi les formations de base requises en matière de déontologie et de discipline et de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. En outre, 57 % ont suivi un cours de remise à niveau sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

L'Équipe déontologie et discipline a effectué 78 missions d'évaluation des risques sur 29 sites afin de déterminer et de réduire les risques de comportements répréhensibles.

	<p>Comme activités de communication, l'ONUCI a informé la population locale sur les questions de déontologie et de discipline dans le cadre des séances de sensibilisation organisées par la Section des droits de l'homme, des manifestations culturelles et sportives organisées par l'ONU et des Journées des Nations Unies, ainsi que des missions d'évaluation des risques effectuées par l'Équipe déontologie et discipline. Des messages et interviews sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles ont été diffusés sur la station radio de la mission (ONUCI FM), des informations sur la question ont été affichées sur le site Web de la mission et des documents de sensibilisation à la question ont été diffusés aux partenaires locaux par l'intermédiaire des bureaux locaux.</p> <p>Toutes les allégations reçues ont été traitées conformément aux règles et procédures applicables. L'ONUCI a réactivé le réseau des partenaires nationaux de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et veillé à ce qu'ils se réunissent régulièrement pour répertorier les services d'aide aux victimes.</p>
<p>Achèvement de la rénovation des bâtiments et infrastructures de la mission, en vue de leur mise en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle</p>	<p>Oui Les travaux ont été effectués conformément aux recommandations en matière de sécurité, notamment pour ce qui est de renforcer le dispositif antiterroriste du quartier général de l'ONUCI à l'hôtel Sebroko à Abidjan.</p>
<p>Installations et infrastructures</p>	
<p>Entretien et réparation de toutes les installations de la mission sur 40 sites</p>	<p>Oui Entretien et remise en état des installations occupées par des contingents et des unités de police constituées, des locaux de la Police des Nations Unies et des bureaux du personnel civil sur 47 sites et des bureaux de 16 équipes d'observateurs militaires sur 40 sites.</p>
<p>Fourniture de services d'assainissement, y compris collecte et évacuation des eaux usées et des déchets, pour les 40 locaux de la mission</p>	<p>Oui Des services d'assainissement, y compris de collecte et d'évacuation des eaux usées et des déchets, ont été assurés pour les 47 sites et les bureaux des 16 équipes d'observateurs militaires à Abidjan et dans les secteurs ouest et est.</p>
<p>Exploitation et entretien de 23 stations de purification d'eau appartenant à l'ONU, réparties sur 18 sites</p>	<p>Oui Exploitation et entretien de 26 stations de purification d'eau appartenant à l'ONU, réparties sur 18 sites. Le produit exécuté est supérieur aux prévisions parce que trois stations supplémentaires ont été installées pour répondre aux besoins des camps et parce que des pièces, y</p>

<p>Entreposage et distribution de 4,5 millions de litres de carburants et lubrifiants pour les groupes électrogènes (283 appartenant à l'ONU et 211 appartenant aux contingents)</p>	<p>2,6 millions</p>	<p>compris des pièces transférées de sites fermés, étaient disponibles en stock. Aucun achat n'a été fait pour l'installation des trois stations supplémentaires.</p> <p>De litres de carburant ont été distribués pour 134 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et 184 groupes électrogènes appartenant aux contingents.</p> <p>Le nombre de groupes électrogènes et leur consommation de carburant sont moins importants essentiellement parce que des camps ont été fermés et que le nombre de groupes électrogènes principaux et d'appoint s'en est trouvé réduit.</p>
<p>Entretien et remise en état de 15 km de routes et de 15 terrains d'aviation sur 15 sites et de 6 parcs de stockage de carburant aviation sur 6 sites</p>	<p>9 km</p>	<p>Ont été entretenus et remis en état :</p> <p>De routes</p> <p>9 Terrains d'aviation sur 9 sites</p> <p>4 Parcs de stockage de carburant aviation sur 4 sites</p> <p>Le produit exécuté est inférieur aux prévisions parce que des terrains d'aviation, des camps et des locaux ont été fermés en raison de la réduction des effectifs militaires et de la diminution progressive des opérations.</p>
<p>Exploitation et entretien de 23 stations de traitement des eaux usées appartenant à l'ONU sur 15 sites</p>	<p>22</p>	<p>Stations de traitement des eaux usées sur 15 sites ont été exploitées et entretenues.</p> <p>Le produit exécuté est inférieur aux prévisions parce que 10 camps équipés de stations de traitement des eaux usées ont été fermés et qu'une partie des 16 stations existantes ont été transférées ailleurs.</p> <p>Par ailleurs, des camps et des locaux ont été fermés en raison de la réduction des effectifs militaires et de la diminution progressive des opérations.</p>
<p>Exploitation et entretien de 283 groupes électrogènes appartenant à l'ONU dans 40 locaux</p>	<p>240</p>	<p>Groupes électrogènes appartenant à l'ONU sur 42 sites et dans les bureaux de 4 équipes d'observateurs militaires ont été exploités et entretenus.</p>

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 690 véhicules appartenant à l'ONU, dont 20 véhicules blindés, dans 3 ateliers sur 3 sites

690 Véhicules, remorques et attelages appartenant à l'ONU (chiffre qui a été ramené progressivement à 586 à la fin de l'exercice considéré), dont 20 véhicules blindés, ont été entretenus dans 3 ateliers principaux et 2 ateliers mobiles et réparés dans 8 annexes.

Distribution de 4,2 millions de litres de carburants et lubrifiants destinés aux transports terrestres

3,4 millions De litres de carburant destinés aux transports terrestres ont été consommés.

La consommation a été plus faible que prévu en raison du rapatriement de contingents, de la fermeture de camps et de locaux et de la réduction du nombre de véhicules appartenant à l'ONU, qui est passé des 690 prévus à 586 à la fin de l'exercice considéré, ainsi que du raccordement de l'ONUCI au réseau national de distribution d'électricité.

Exploitation d'un service de navette assurant 7 jours sur 7 le transport de 270 fonctionnaires des Nations Unies en moyenne entre leur logement et la zone de la mission

Oui Un service de navette a assuré 7 jours sur 7 le transport de 270 fonctionnaires des Nations Unies en moyenne entre leur logement et leur lieu de travail.

Transports aériens

Exploitation et entretien de 3 avions et de 9 hélicoptères, dont 3 hélicoptères de combat pour lesquels les frais sont partagés avec la MINUL et 4 hélicoptères militaires polyvalents sur 4 sites (Abidjan, Bouaké, Daloa et aéroport de Man) jusqu'en janvier 2016, date à laquelle la mission cessera d'utiliser 1 avion et 1 hélicoptère, ramenant ainsi sa flotte à 2 avions et 8 hélicoptères

Oui Les 12 appareils suivants ont été exploités et entretenus sur 4 sites (Abidjan, Bouaké, Daloa et Man) :

3 avions commerciaux (1 Lear Jet-60 jusqu'en janvier 2016 et 2 Be-1900D)

9 hélicoptères, dont 7 appareils militaires et 2 appareils commerciaux, soit :

4 MI-17s (2 MI-17 jusqu'en août 2016)

3 MI-24s (partage des frais (85 %) avec la MINUL jusqu'en février 2016)

2 MI-8MTV (dont 1 jusqu'en décembre 2015)

À la fin de l'exercice considéré, la flotte de l'ONUCI a été ramenée à 2 avions et 5 hélicoptères.

Distribution de 4,3 millions de litres de carburants et lubrifiants destinés aux transports aériens

2,9 millions De litres de carburants et lubrifiants ont été distribués pour les opérations aériennes de l'ONUCI dans la zone de la mission et pour le transport de personnalités et les évacuations de blessés vers d'autres lieux.

La consommation de carburant d'aviation est plus faible que prévu en raison de la réduction

progressive des activités de la mission, qui a entraîné une réduction du nombre d'heures de vol et de la taille de la flotte.

Transports maritimes ou fluviaux

Exploitation et entretien de 2 navires

Aucun

Communications

Assistance technique et entretien d'un réseau satellite comprenant 1 station terrienne permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données

1 Réseau satellite comprenant 1 station terrienne permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données a été entretenu.

Assistance technique et entretien de 18 microterminaux VSAT, 30 centraux téléphoniques, 20 liaisons hertziennes et 5 dispositifs de visioconférence

Oui 22 microterminaux VSAT, 30 centraux téléphoniques, 24 liaisons hertziennes et 5 dispositifs de visioconférence ont été entretenus.

Le nombre de liaisons hertziennes entretenues est plus important que prévu en raison de la fermeture tardive des bureaux de Guiglo et de Man et du bureau à l'aéroport de Man.

Assistance technique et entretien de 532 radios à haute fréquence, 112 radios à très haute fréquence (sol-air), 3 350 radios à ultra-haute fréquence et 23 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence

Oui 302 radios à haute fréquence, 20 radios à très haute fréquence (sol-air), 2 124 radios à ultra-haute fréquence et 24 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence ont été entretenus.

Le produit exécuté est inférieur aux prévisions en raison de la réduction progressive des effectifs et de la fermeture de locaux qu'elle a entraînée.

La mise en place d'un répéteur-émetteur à ultra-haute fréquence supplémentaire a été rendue nécessaire par la fermeture tardive des locaux à Bouna.

Assistance technique et entretien de 15 stations de radio FM et de 4 studios de production

Oui 24 stations de radio FM et 4 studios de production ont été entretenus.

Le nombre de stations de radio entretenues est plus important que prévu parce que la mission était tenue d'utiliser ses propres moyens de diffusion sur sa station (ONUCI FM).

Informatique

Assistance technique et entretien de 15 serveurs physiques et 105 serveurs virtuels, 1 935 ordinateurs, 200 infrastructures de bureau virtuel, 415 imprimantes et 260 expéditeurs numériques sur 40 sites

Oui Des services d'assistance technique et d'entretien ont été assurés pour 15 serveurs physiques et 105 serveurs virtuels, 1 707 ordinateurs, 200 infrastructures de bureau virtuel, 412 imprimantes et 230 expéditeurs numériques sur 35 sites.

Assistance technique et entretien de 25 réseaux locaux, 1 réseau étendu et 1 réseau métropolitain pour 1 985 usagers sur 40 sites

Assistance technique et entretien de 19 réseaux sans fil. L'augmentation du nombre de ces réseaux tient au fait que les sites isolés sont connectés par satellite et que de nouvelles liaisons satellites ont été créées avec les camps AK et Riviera

Assistance technique et appui pour 2 500 comptes de courrier électronique

Élaboration d'un système d'information géographique permettant de produire environ 2 200 cartes administratives, thématiques ou de planification destinées à éclairer les décisions, à favoriser la compréhension des situations et à servir des fins opérationnelles

Santé

Exploitation et entretien de 1 dispensaire de niveau I+ appartenant à l'ONU à Seboko/Abidjan, 1 dispensaire de niveau I appartenant à l'ONU dans le secteur ouest, 16 dispensaires de niveau I appartenant aux pays fournisseurs de contingents sur 10 sites, 2 dispensaires régionaux de niveau II et 5 installations médicales nationales de niveau III pour l'ensemble du personnel de la mission et des organismes des Nations Unies et pour la population civile locale en cas d'urgence

La quantité de matériel entretenu est inférieure aux prévisions en raison de la réduction progressive des activités de l'ONUCI, ainsi que de la réduction des effectifs et de la fermeture de locaux qu'elle a entraînés.

Oui 25 réseaux locaux, 1 réseau étendu et 1 réseau métropolitain pour 1 380 usagers sur 35 sites ont été entretenus.

Le nombre d'utilisateurs et de sites est inférieur aux prévisions en raison de la réduction progressive des activités de l'ONUCI, ainsi que de la réduction des effectifs et de la fermeture de locaux qu'elle a entraînés.

Oui 19 réseaux sans fil ont été entretenus.

Oui Des services d'assistance technique et d'entretien ont été assurés pour 1 650 comptes de courrier électronique.

Le nombre de comptes de courrier électroniques gérés est plus faible en raison de la réduction des activités de la mission, ainsi que de la réduction des effectifs et de la fermeture de locaux qu'elle a entraînés.

Oui 2 200 cartes administratives, thématiques ou de planification destinées à éclairer les décisions, à favoriser la compréhension des situations et à servir des fins opérationnelles ont été élaborées et imprimées.

Oui Ont été exploités et entretenus :

1 dispensaire de niveau I+ appartenant à l'ONU à Seboko/Abidjan

1 dispensaire de niveau I appartenant à l'ONU à Daloa (secteur ouest)

1 autre dispensaire de niveau I appartenant à l'ONU

10 dispensaires de niveau I appartenant aux pays fournisseurs de contingents sur 9 sites

1 dispensaire de niveau II appartenant aux pays fournisseurs de contingents à Daloa (secteur

Entretien d'un dispositif d'évacuation par voies aérienne et terrestre dans toute la zone de la mission pour l'ensemble du personnel des Nations Unies, y compris à destination de 3 hôpitaux de niveau IV sur 3 sites

Exploitation et entretien d'installations pour les services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels du VIH destinés à l'ensemble du personnel de la mission

ouest), qui a fonctionné comme structure médicale de renfort jusqu'au 5 août 2016 et a ensuite été rapatrié conformément au plan de retrait de la mission

5 hôpitaux de niveau II faisant l'objet d'un contrat de sous-traitance de l'ONUCI à Bouaké, Daloa et San Pédro

5 dispensaires locaux de niveau II à Bouaké, Daloa et San Pédro

3 hôpitaux de niveau III faisant l'objet d'un contrat de sous-traitance de l'ONUCI à Abidjan

3 installations médicales de niveau III à Abidjan et une autre à Bouaké (secteur est)

10 dispensaires de niveau I appartenant aux pays fournisseurs de contingents sur 9 sites

1 dispensaire de niveau II appartenant aux pays fournisseurs de contingents à Daloa (secteur ouest)

5 dispensaires locaux de niveau II à Bouaké, Daloa et San Pédro

3 installations médicales de niveau III à Abidjan

Le nombre moins élevé de dispensaires et la composition différente des installations médicales résultent de la baisse des activités de la mission, du rapatriement de contingents et de la réduction des effectifs.

Oui Un dispositif d'évacuation par voie aérienne vers les destinations suivantes a été entretenu :

2 hôpitaux de niveau IV à Accra et à Pretoria qui assurent à l'ensemble du personnel de l'ONUCI des soins de niveau IV, y compris les traitements définitifs et la rééducation

Le nombre d'hôpitaux est inférieur aux prévisions en raison de la baisse des activités de la mission, du rapatriement de contingents et de la réduction des effectifs.

Oui 7 000 personnes (civils, militaires et personnel de police) ont été sensibilisées aux questions relatives au VIH/sida.

50 conseillers VIH/sida ont été formés.

2 missions de contrôle de la qualité des services de consultation et de dépistage confidentiels ont été effectuées.

100 % du personnel de l'ONUCI et des personnes à leur charge qui avaient besoin d'un traitement ont été pris en charge.

35 coordonnateurs PPE (prophylaxie postexposition) ont été formés.

Des trousse de PPE ont été fournies à 100 % du personnel de l'ONUCI et des personnes à leur charge qui avaient été accidentellement exposés au VIH.

3 000 personnes (civils, militaires et personnel de police) ont bénéficié de services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels.

1 000 000 préservatifs masculins et 275 000 préservatifs féminins ont été distribués.

75 pairs éducateurs ont été formés.

Sécurité

Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24 dans toute la zone de la mission, y compris protection rapprochée, 24 heures sur 24, des responsables de la mission et des hauts fonctionnaires en visite

Oui Les services de sécurité suivants ont été assurés 24 heures sur 24 au quartier général (hôtel Seboko) et pour les résidences de la Représentante spéciale du Secrétaire général et du Représentant spécial adjoint chargé de la coordination de l'aide humanitaire, du relèvement et de la reconstruction : contrôle des accès, conduite de patrouilles à l'intérieur et à l'extérieur des barrières de sécurité toutes les deux heures et surveillance à l'aide de systèmes de caméra en circuit fermé.

En outre, des services de protection rapprochée ont été assurés (avec l'aide du pays hôte) aux hauts fonctionnaires de l'ONU en visite en Côte d'Ivoire (y compris la sécurité dans les hôtels).

Évaluation de la sécurité sur 31 sites dans toute la zone de la mission, et notamment dans 810 logements

Oui L'évaluation de la sécurité a été effectuée seulement sur 10 et non 31 sites de l'ONUCI sur lesquels les observateurs militaires et les membres de la police des Nations Unies devaient être transférés.

L'évaluation de la sécurité a été effectuée dans 41 hôtels pour des fonctionnaires des Nations Unies en visite en Côte d'Ivoire et pour mettre en place des mesures visant à réduire les risques d'attaque terroriste au lendemain de l'attentat du 13 mars 2016 à Grand-Bassam.

Organisation de 780 séances de sensibilisation aux questions de sécurité et d'information sur les plans d'urgence pour l'ensemble du personnel de la mission et les membres de leur famille

Organisation de 156 séances d'initiation aux questions de sécurité et de 4 exercices de lutte contre les incendies et d'évacuation en cas d'incendie pour tous les nouveaux membres du personnel de la mission

L'évaluation de la sécurité a été effectuée dans 817 logements. Le nombre plus élevé de logements évalués est dû au transfert des observateurs militaires et des effectifs de la Police des Nations Unies vers les nouveaux sites.

Oui 748 séances de sensibilisation aux questions de sécurité et d'information sur les plans d'urgence ont été organisées pour 900 participants dont 675 membres du personnel de l'ONUCI (et des personnes à leur charge) et 225 visiteurs officiels et consultants. Le nombre moins élevé que prévu de séances organisées est dû à la baisse du nombre de nouveaux arrivés et de nouvelles recrues.

Oui 44 séances d'initiation aux questions de sécurité et 3 exercices élémentaires de lutte contre les incendies ont été organisés pour les nouveaux membres du personnel de la mission. Le nombre moins élevé que prévu des séances et exercices est dû à la diminution du nombre de nouveaux arrivés et de nouvelles recrues.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3)=(1)-(2)	Pourcentage (4)=(3)÷(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	8 301,2	7 739,0	562,2	6,8
Contingents	157 134,3	138 739,8	18 394,5	11,7
Police des Nations Unies	20 131,6	17 543,3	2 588,3	12,9
Unités de police constituées	29 143,7	27 501,8	1 641,9	5,6
Total partiel	214 710,8	191 523,9	23 186,9	10,8
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	59 634,4	51 938,3	7 696,1	12,9
Personnel recruté sur le plan national	16 149,2	19 624,2	(3 475,0)	(21,5)
Volontaires des Nations Unies	6 458,8	6 029,3	429,5	6,6
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	38,0	324,3	(286,3)	(753,4)
Personnel fourni par les gouvernements	338,5	280,9	57,6	17,0
Total partiel	82 618,9	78 197,0	4 421,9	5,4
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	503,0	294,7	208,3	41,4
Voyages	3 016,0	2 070,0	946,0	31,4
Installations et infrastructures	31 166,9	25 408,2	5 758,7	18,5
Transports terrestres	6 962,8	5 376,8	1 586,0	22,8
Transports aériens	30 477,6	24 182,3	6 295,3	20,7
Transports maritimes ou fluviaux	5,0	2,6	2,4	48,0
Communications	4 933,6	3 741,1	1 192,5	24,2
Informatique	4 948,5	4 702,3	246,2	5,0
Santé	1 296,4	798,8	497,6	38,4
Matériel spécial	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	20 154,8	15 825,7	4 329,1	21,5
Projets à effet rapide	2 000,0	1 990,6	9,4	0,5
Total partiel	105 464,6	84 393,1	21 071,5	20,0
Total brut	402 794,3	354 114,0	48 680,3	12,1
Recettes provenant des contributions du personnel	7 276,9	8 082,0	(805,1)	(11,1)
Total net	395 517,4	346 032,0	49 485,4	12,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	402 794,3	354 114,0	48 680,3	12,1

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

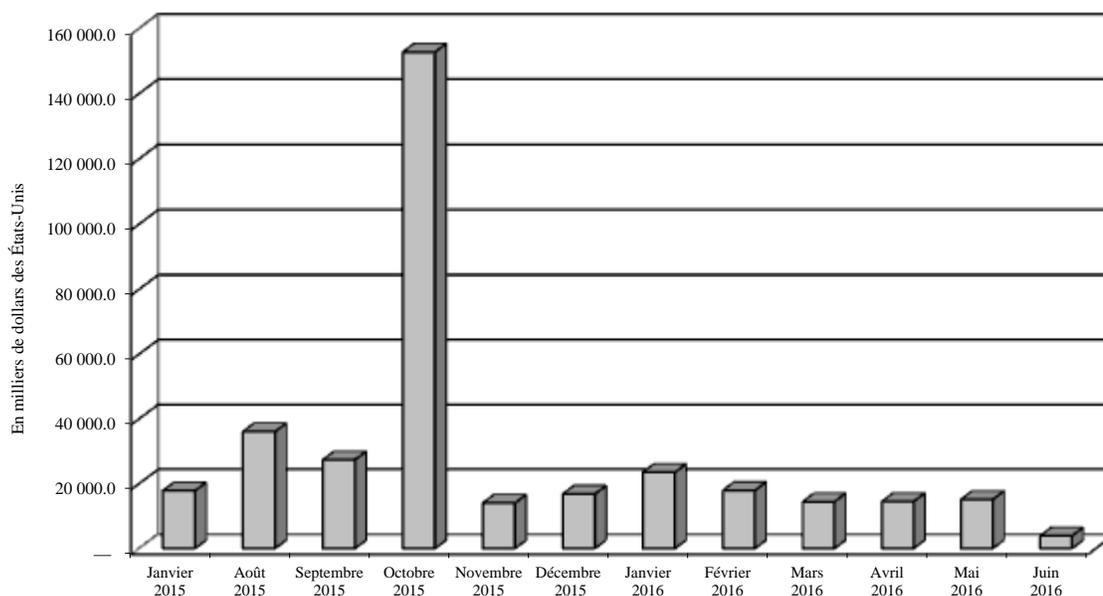
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégories</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	214 710,8	–	214 710,8
II. Personnel civil	82 618,9	–	82 618,9
III. Dépenses opérationnelles	105 464,6	–	105 464,6
Total	402 794,3	–	402 794,3

Pourcentage de réaffectations

52. Aucune réaffectation de fonds entre les groupes I, II et III n'a été effectuée pendant la période.

C. Évolution des dépenses mensuelles



53. Le dépassement des crédits pour août 2015 s'explique par la comptabilisation des frais relatifs à la location et à l'exploitation de la flotte aérienne de l'ONUCI ainsi que du coût du carburant avion et du diesel. Le dépassement des crédits pour octobre 2015 s'explique par la comptabilisation des engagements et des décaissements au titre du remboursement des pays donateurs pour les services rendus et le matériel utilisé par les contingents et les unités de police constituées. L'objectif était de faciliter la migration des outils de gestion financière existants vers Umoja, dans le cadre du transfert de données d'un système à l'autre.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	993,4
Produits divers ou accessoires	1 325,3
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	14 224,9
Total	16 543,6

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	23 994,1
Unités de police constituées	5 540,0
Total partiel	29 534,1
Soutien logistique autonome	
Contingents	17 398,1
Unités de police constituées	3 594,6
Total partiel	20 992,7
Total	50 526,8

<i>Facteurs opérationnels</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,80	1 ^{er} septembre 2016	30 juin 2016
Usage opérationnel intensif	1,90	1 ^{er} septembre 2016	30 juin 2016
Acte d'hostilité ou abandon forcé	1,50	1 ^{er} septembre 2016	30 juin 2016
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,00-0,45		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	35 747,0
Contributions volontaires en nature	–
Total	35 747,0

^a Y compris les terrains et installations fournis par des gouvernements et les dispenses de redevances d'aéroport.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	562,2	6,8 %

54. L'écart s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions en raison d'un taux effectif moyen de vacance de postes supérieur au taux prévu (7,8 % contre 2 % prévus dans le budget).

	<i>Écart</i>	
Contingents	18 394,5	11,7 %

55. L'écart s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions en raison d'un taux effectif moyen de vacance de postes supérieur au taux prévu (7,3 % contre 2 % prévus dans le budget). Aucune demande d'indemnités de décès ou d'invalidité n'a en outre été reçue au cours de l'exercice. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par des dépenses supplémentaires au titre du

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

transport et du déploiement de matériel appartenant aux contingents en raison du rapatriement précoce des troupes.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	2 588,3	12,9 %

56. L'écart s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions en raison d'un taux effectif moyen de vacance de postes supérieur au taux prévu (14,4 % contre 11 % prévus dans le budget). Aucune demande d'indemnités de décès ou d'invalidité n'a en outre été reçue au cours de l'exercice.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	1 641,9	5,6 %

57. L'écart s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions en raison d'un taux effectif moyen de vacance de postes supérieur au taux prévu (13,2 % contre 1 % prévu dans le budget). Aucune demande d'indemnités de décès ou d'invalidité n'a en outre été reçue au cours de l'exercice. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par des dépenses supplémentaires au titre du transport et du déploiement de matériel appartenant aux contingents en raison du rapatriement précoce des unités de police constituées.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	7 696,1	12,9 %

58. L'écart s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions en ce qui concerne les traitements du personnel international et les dépenses communes de personnel en raison d'un taux effectif moyen de vacance de postes supérieur au taux prévu (16,0 % contre 10 % prévus dans le budget), dû au non-remplacement du personnel quittant la Mission et dont les postes correspondaient à des fonctions jugées non essentielles pour la réduction des effectifs de l'ONUCI.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(3 475,0)	(21,5 %)

59. L'écart s'explique principalement par le fait qu'en ce qui concerne les administrateurs et les agents des services généraux recrutés sur le plan national, la classe et l'échelon du personnel de l'ONUCI (NPO-C, échelon 5 et G-5, échelon 4, respectivement) sont, en moyenne, supérieurs à ce qui était prévu dans le budget, à savoir NPO-B, échelon 1 et G-4, échelon 7.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	429,5	6,6 %

60. L'écart s'explique par un taux effectif moyen de vacance de postes supérieur au taux prévu (13 % contre 7 % prévus dans le budget) en raison du non-remplacement des Volontaires des Nations Unies quittant la Mission parce que les

postes vacants correspondaient à des fonctions jugées non essentielles pour la réduction des effectifs de l'ONUCI.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(286,3)	(753,4 %)

61. L'écart est imputable aux dépenses qui incombent à l'UNOCI au titre du recrutement de personnel temporaire dans le cadre de la mise en service d'Umoja, et notamment de la mise hors service du Système Galileo de gestion des stocks, et de l'exercice de classement des postes effectué par la Mission.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements)	57,6	17,0 %

62. L'écart tient au fait que le taux de vacance effectif moyen est de 12,5 % alors que le budget n'en prévoyait pas.

	<i>Écart</i>	
Consultants	208,3	41,4 %

63. L'écart s'explique principalement par des dépenses afférentes aux formateurs inférieures aux prévisions, en raison de l'inscription initiale des dépenses prévues concernant les vacataires à la rubrique Consultants, alors que les dépenses effectives ont été comptabilisées à la rubrique Fournitures, services et matériel divers, ainsi qu'en raison de l'utilisation de ressources internes. La sous-utilisation globale a été en partie contrebalancée par l'inscription initiale des dépenses prévues concernant les prestataires extérieurs de services d'appui aux communications à la rubrique Communications, alors que les dépenses effectives ont été comptabilisées à la rubrique Consultants non formateurs.

	<i>Écart</i>	
Voyages	946	31,4 %

64. L'écart s'explique par des dépenses moins élevées que prévu au titre des voyages à des fins autres que la formation, en raison de la diminution du nombre de voyages effectués par le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, le Bureau du Coordonnateur des opérations humanitaires et les Sections des ressources humaines et de la sécurité, ainsi qu'en raison de la réduction du montant de l'indemnité journalière de subsistance (98 dollars de frais de voyage vers les sites régionaux contre 259 dollars prévus par le budget) allouée pour les voyages liés à la formation, les dépenses relatives aux vacataires pour des cours de langue française et anglaise ayant initialement été inscrites à la rubrique Voyage tandis que les dépenses effectives ont été comptabilisées à la rubrique Fournitures, services et matériel divers.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	5 758,7	18,5 %

65. L'écart s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions en ce qui concerne : a) les carburants et lubrifiants, en raison de prix réels moyens moins élevés que prévu (0,67 dollar le litre contre 1,00 dollar le litre prévu au budget) ainsi que d'une baisse de la consommation de carburant; b) les services d'entretien, les services d'élimination des déchets et des équipements collectifs et l'achat de matériel de génie et de groupes électrogènes, en raison de la réduction du personnel militaire dans le contexte de la réduction globale des effectifs de l'ONUCI.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	1 586,0	22,8 %

66. L'écart s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions en ce qui concerne : a) les carburants et lubrifiants, en raison de prix réels moyens moins élevés que prévu (0,67 dollar le litre contre 1,00 dollar le litre prévu au budget) ainsi que d'une baisse de la consommation (3,4 millions de litres consommés contre 4,2 millions de litres prévus) liée à la réduction du personnel militaire dans le contexte de la réduction globale des effectifs de la Mission; b) l'assurance responsabilité civile, compte tenu de la réduction du parc de véhicules légers de 558 à 462; c) la réparation et l'entretien tardifs des véhicules, auxquels se sont ajoutées les réparations réalisées en interne suite au retard pris dans l'établissement d'un contrat de louage de services avec un atelier externe. Cette sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par le fait que le montant des dépenses au titre des pièces de rechange a dépassé les prévisions, en raison de la réparation des véhicules vieillissants de la Mission, ainsi que par des dépenses relatives à la location de cars pour assurer la relève et le rapatriement des contingents, initialement inscrites à la rubrique Fournitures, services et matériel divers, alors que les dépenses réelles ont été comptabilisées à la rubrique Transports terrestres.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	6 295,3	20,7 %

67. L'écart s'explique principalement par des dépenses au titre de la location et de l'exploitation de la flotte aérienne de l'Opération inférieures aux prévisions, en raison d'une diminution du nombre d'heures de vol effectuées par les avions (1 596 heures effectuées contre 2 221 heures prévues au budget) et les hélicoptères (2 931 heures effectuées contre 4 057 prévues au budget), ainsi qu'en raison d'une baisse du prix du carburant (prix moyen réel de 0,476 dollar le litre contre 0,98 dollar prévu pour la période 2015/16) et de sa consommation (2,9 millions de litres de carburant aviation consommés contre 4,3 millions prévus au budget).

	<i>Écart</i>	
Communications	1 192,5	24,2 %

68. L'écart s'explique principalement par le fait que les dépenses ont été moins élevées que prévu en ce qui concerne les communications par réseaux commerciaux, les services d'information, en raison de l'annulation de certains programmes radiophoniques et de la diminution du nombre d'articles promotionnels dans le

contexte de la réduction des effectifs de l'ONUCI, et les pièces de rechange du matériel de communication; ces dépenses avaient été initialement inscrites à la rubrique Communications, alors que les dépenses effectives ont été comptabilisées à la rubrique Informatique. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par le fait que le montant des dépenses au titre de l'entretien du matériel et des services d'appui aux communications a dépassé les prévisions.

	<i>Écart</i>	
Informatique	246,2	5,0 %

69. L'écart s'explique principalement par des dépenses au titre de l'achat d'équipement et des services informatiques inférieures aux prévisions, en raison de la réduction des effectifs de l'ONUCI. La sous-utilisation globale des crédits a été en partie contrebalancée par un dépassement de crédit au titre de l'achat de logiciels et de licences.

	<i>Écart</i>	
Santé	497,6	38,4 %

70. L'écart s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions car l'achat de médicaments et de consommables (tels que les fournitures de laboratoire et le matériel dentaire) a été retardé en raison de l'absence de fournitures dans les contrats-cadres, pour lesquelles il n'a pas été possible de trouver d'autres fournisseurs.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	4 329,1	21,5 %

71. L'écart s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions en raison de la réduction des activités opérationnelles liées au programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration, compte tenu du non-retour ou du non-recensement d'environ 2 000 ex-combattants vivant hors du pays, près de la frontière, ce qui a entraîné une réduction des indemnités de transition. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par le fait que le montant des dépenses au titre du fret et des dépenses connexes a dépassé les prévisions, en raison de l'augmentation des frais de dédouanement et de transport intérieur relatifs au rapatriement du matériel appartenant aux contingents.

V. Passif imprévu

72. Dans sa résolution 2284 (2016), le Conseil de sécurité a décidé que le mandat de l'ONUCI serait prorogé pour une dernière période prenant fin le 30 juin 2017. Dans la même résolution, il a prié le Secrétaire général d'achever avant le 30 avril 2017 le retrait de tout le personnel en tenue et de tout le personnel civil de l'ONUCI, à l'exception des personnes indispensables pour permettre à la Mission de s'acquitter de son mandat, tel que défini au paragraphe 18, et décidé que du 1^{er} mai au 30 juin 2017, le mandat de l'ONUCI consistera à achever la fermeture de la Mission

73. Compte tenu de l'accélération de la période de fermeture, il pourrait y avoir un passif imprévu après le 30 juin 2017, les sommes dues aux gouvernements des pays qui fournissent des contingents militaires ou de police ou d'autres biens ou services restant valables pendant cinq ans. En conséquence, afin de disposer de liquidités suffisantes pour honorer ces engagements, il est recommandé que l'affectation du solde inutilisé et des recettes diverses (d'un montant total de 65 223 900 dollars) pour l'exercice 2015/16 soit reportée à la soixante-douzième session de l'Assemblée générale.

VI. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

74. En ce qui concerne le financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Prenne note du montant total de 65 223 900 dollars comprenant le solde inutilisé de 48 680 300 dollars pour la période allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 et les recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2016, qui s'élèvent à un montant de 16 543 600 dollars (soit 993 400 dollars au titre des intérêts créditeurs; 1 325 300 dollars au titre des autres recettes ou recettes accessoires; et 14 224 900 dollars au titre de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs);

b) Reporte à sa soixante-douzième session une décision sur l'affectation du montant de 65 223 900 dollars indiqué à l'alinéa a) ci-dessus.

VII. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/286

(A/70/742)

Demande ou recommandation

Le Comité compte analyser les écarts entre les dépenses effectives et les prévisions de dépenses pour l'exercice financier 2015/16, notamment grâce aux informations analytiques supplémentaires qui seront fournies dans les prochains rapports sur l'exécution des budgets et aux données périodiques sur les réaffectations de ressources entre catégories de dépenses ou rubriques budgétaires et à l'intérieur de celles-ci, comme décrit au paragraphe 28 ci-dessus. (par. 33).

Mesures prises

Les écarts entre les dépenses effectives et les prévisions de dépenses sont analysés dans le cadre du rapport sur l'exécution du budget de l'ONUCI.

Les réaffectations de ressources entre catégories de dépenses ou rubriques budgétaires sont également analysées au cours de l'exercice.

L'ONUCI a tiré parti d'Umoja, qui s'est avéré utile pour l'analyse des écarts entre dépenses effectives et prévisions de dépenses ainsi que des réaffectations de ressources entre catégories de dépenses ou rubriques budgétaires.